

**bulletin d'information 01/2010**

<b>2</b>	Rapport annuel de la présidente
<b>4</b>	Rapport annuel de la secrétaire générale
<b>5</b>	Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2009
<b>8</b>	Ordre du jour de l'Assemblée générale du 24 juin 2010
<b>9</b>	Départements, Conseillers, Conférence des présidents
<b>17</b>	Académie pour la formation continue de gynécologie suisse, SSGO
<b>20</b>	Rapports des groupes de travail
<b>28</b>	Rapports des commission
<b>30</b>	Rapport des délégués
<b>38</b>	Membres



# Table des matières

<b>2</b>	<b>Rapport annuel de la présidente</b>		
<b>4</b>	<b>Rapport annuel de la secrétaire générale</b>		
<b>5</b>	<b>Procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2009</b>		
<b>8</b>	<b>Ordre du jour de l'Assemblée générale du 24 juin 2010</b>		
	<b>Départements, Conseillers, Conférence des présidents</b>		
9	Département de formation		
10	Learning Portal EGONE		
11	Département tarifs		
12	Département médias et communication		
13	Conseil scientifique de gynécologie suisse, SSGO		
16	Département DRG		
	<b>Académie pour la formation continue de gynécologie suisse, SSGO</b>		
17	Rapport annuel du président de l'Académie de formation continue		
18	Dissolution de l'Académie et transfert à la SSGO		
19	Ordre du jour de l'Assemblée générale du 24 juin 2010		
	<b>Rapports des groupes de travail</b>		
20	Endoscopie gynécologique, AGE		
22	Endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, GTER		
23	Oncologie gynécologique, AGO		
24	Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien, AUG		
25	Gynécologie et obstétrique psychosomatiques, GTGOP		
27	Groupement Suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, GYNEA		
	<b>Rapports des commissions</b>		
28	Commission statistique de l'ASF		
	<b>Rapport des délégués</b>		
30	Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel		
31	Société Suisse d'ultrasons en médecine, section gynécologie et obstétrique, SSUMGO		
32	Société Suisse de médecine de la reproduction, SSMR		
34	Commission spécialisée du cancer du sein – Ligue Suisse contre le cancer		
35	Société Suisse de sénologie, SSS		
36	Société Suisse de ménopause, SSM		
37	Conférence Suisse des médecins-chefs en gynécologie		
	<b>Membres</b>		
38	Mutations des membres		

# Rapport annuel de la présidente

Ce fut une année extrêmement intense et riche en événements pour nous gynécologues et pour moi !

Pensez aux tristes événements en rapport avec la prise de contraceptifs oraux et le tumulte autour des vaccinations contre la grippe porcine. Ces deux thèmes m'ont vraiment tenue en haleine ainsi que les autres membres du comité. Les demandes des médias en déclarations et explications immédiates ont pris entre temps des proportions quasi ingérables. Grâce au soutien de nos experts, travaillant sans relâche tout en restant calmes et stoïques, les nombreux exercices de pompiers ont pu être maîtrisés; à cet égard, je souhaiterais vous remercier tous de votre engagement.

Le comité de gynécologie suisse s'est penché de manière intensive sur les enjeux de l'avenir en marge des affaires courantes lors de ses journées stratégiques en automne 2009. Il s'est agi entre autres de dresser le bilan de la pertinence de notre adhésion à la FMH et à la FMCH. Nous voulions préciser nos attentes, mais également évaluer les prestations reçues pour les cotisations que nous versons à ces organisations. Nos intérêts sont-ils pris en compte ou non et quelles sont les implications pour l'avenir ? Nous avons discuté ces questions sous la direction compétente d'un expert. Le résultat s'est révélé défavorable pour la FMCH et le comité a dénoncé son adhésion à titre provisoire – en respectant un délai de préavis de 15 mois. Par la suite, dans le cadre d'entretiens constructifs – pas toujours sans émotion – entre le président de la FMCH, Prof. U. Laffer, notre secrétaire générale et moi-même, nous avons pu présenter nos réflexions et nos préoccupations et provoquer une révision des statuts de la FMCH, à l'occasion de l'Assemblée plénière de décembre 2009. Aussi toutes les Associations de spécialité chirurgicale obtiennent à présent un siège au sein du comité de la FMCH et décident leurs délégués. Par ailleurs, la représentation à l'Assemblée plénière est proportionnelle à la taille des sociétés médicales représentées. Désormais, gynécologie suisse disposera de 3 représentants, postes attribués à la présidente ou vice-président et ou le président sortant. Nous ferons rapport sur la situation lors de la réunion stratégique du congrès annuel d'Interlaken et soumettrons des propositions pour la marche à suivre.

Le vent qui nous souffle aux oreilles du côté de l'office fédéral de la santé.

Publique OFSP, des caisses de maladie, des milieux politiques et des médias, est de plus en plus forte. Le travail quotidien avec des patientes de mieux en mieux informées, parfois pleines de convoitise, est souvent difficile. Les moments de loisir sont de plus en plus rares. Comment faire face à ces difficultés ? Comment nous positionnons-nous comme société médicale ? Quel doit être notre objectif ? Je suis convaincue: nous devons consolider nos rangs. « L'union fait la force » ne doit pas être une formule creuse. Les membres et le comité de gynécologie suisse doivent se rapprocher. Les sociétés cantonales / régionales doivent participer davantage aux décisions au sein de notre société par l'intermédiaire de leurs représentantes / représentants dans le cadre de la conférence des présidents. L'Assemblée générale ne doit plus se limiter à la liquidation des questions statutaires, mais doit avoir la possibilité de co-agir et co-décider. Pour cela, je soumettrai de nouvelles idées dans les semaines à venir aux sociétés régionales et cantonales concernées, avant le congrès annuel. Ainsi, l'instance législative pourrait être constituée par la conférence actuelle des présidents (CP), le conseil scientifique et le président de la conférence des médecins en chef, sous la direction de la présidence de gynécologie suisse. Ce nouvel organe serait convoqué deux fois par an, une fois en automne pour la définition des défis et la planification financière (budget) de l'exercice suivant (sur l'instance du comité) et une fois au printemps pour planifier l'Assemblée générale.

Le débat de l'assemblée générale de l'an passé sur les centres de sénologie a été poursuivi avec les différentes parties prenantes. Ainsi, une proposition adoptée par le comité a pu être soumise au président de la société suisse de sénologie (SSS). La ligue suisse contre le cancer s'en est félicitée et utilise ce document pour élaborer le « label de qualité en matière de cancer mammaire ». Avec le soutien du Prof. Daniel Fink, président du groupe AGO, je participerai à ce groupe d'étude.

Les jeunes gynécologues manifestent souvent de la préoccupation face au manque de considération pour le nouveau titre FMH. Ce dernier est toujours dévalorisé par de nombreux collègues, alors qu'il est beaucoup plus difficile à obtenir qu'en Allemagne. A la demande des jeunes collègues,

les mesures suivantes ont été introduites :

- La cotisation de la SSGO pour les médecins assistants et les chefs de clinique a été fixée à CHF 150.- / an lors de l'assemblée générale de 2009
- Un mentoring interclinique a été lancé
- Un nouvel atelier sous le titre « gestion de la vie privée et professionnelle pour les médecins assistants et les chefs de clinique » a été organisé lors de la session de formation postgraduée à St. Moritz. Celui-ci a malheureusement dû être annulé en raison du manque de participants.

Les discussions et les entretiens avec l'Académie ont permis de rechercher une solution d'intégration dans la comité de SSGO. Aussi, souhaiterions-nous inclure l'Académie dans le département formation. Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale de 2010. Vous trouverez un rapport détaillé sur ce sujet par le président de l'Académie, Dr J. Schneider.

Dr Franziska Maurer  
Présidente

# Rapport annuel de la secrétaire générale

Depuis l'assemblée annuelle à Lugano en juin 2009, nous avons continué à développer notre site internet. Petit à petit, nous réalisons des améliorations. Cela est particulièrement vrai pour le domaine des examens de spécialistes. L'objectif est de permettre à nos membres d'effectuer des processus administratifs et d'avoir accès aux informations s'y rapportant, et ce indépendamment des heures d'ouvertures du secrétariat. A l'arrière plan, Mme Monika Schmid ([monika.schmid@sogg.ch](mailto:monika.schmid@sogg.ch)) est à votre disposition pour des questions concernant les examens.

Toutes les autres tâches administratives ont été transférées à Berne après la fermeture du secrétariat à Schaffhouse fin octobre 2009. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, le secrétariat de la SSGO se trouve dans la Postgasse 17 à Berne. Mme Corinne Däppen, notre interlocutrice, est joignable sous le numéro de téléphone 031 313 88 55 ou par email : [sekretariat@sogg.ch](mailto:sekretariat@sogg.ch). C'est aussi à Mme Däppen que vous vous adressez pour réserver gratuitement des salles de réunions pour des manifestations que vous réalisez ou organisez pour la SSGO. Sous le même toit se trouve également l'agence « forum pr » avec M. Felix Adank, qui nous soutient en partageant son savoir-faire avec la commission de rédaction pour la publication du « Forum ». Le numéro zéro est apparu début novembre 2009, tout juste à temps pour le congrès du Groupement romand (GRSSGO) à Montreux, le numéro 1-2010 fin février en tenant compte de la formation continue de Davos et de la conférence printanière à Saint-Moritz. « Forum » paraîtra 4 fois par ans, respectivement fin février, fin mai, fin août et fin octobre. Entre ces publications, nous allons vous faire parvenir par e-mail la newsletter avec des informations actuelles.

Sur ordre de la présidente, la secrétaire générale est active dans le groupe stratégique de l'OFSP pour le développement du programme national 2011-2015 de lutte contre le VIH et les IST, tout comme auprès la FMH pour l'élaboration d'une plateforme de formation continue.

Dr Christiane Roth

# Procès-verbal de l'Assemblée générale gynécologie suisse

**Jeudi 25 juin 2009, 16h00**

**Centre de congrès, Lugano**

## **1. Mots de bienvenue par la présidente, approbation de l'ordre du jour, élection des scrutateurs**

## **2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2008 à Interlaken :**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2008 est approuvé sans modifications et avec remerciements à Prof. Mario Litschgi.

## **3. Rapport annuel de la Présidente :**

Il n'y a pas de questions concernant le rapport annuel de la présidente.

## **4. Mutations :**

Les mutations jusqu'au 30.3.2009 sont mentionnées par catégorie dans le Bulletin. Les mutations du 1.4.09 au 30.6.09 seront présentées et sont mentionnées ci-après :

### **Membres extraordinaires :**

- Dost Ferah, Im Heuried 50, Zurich
- Schnabel Julia, Wildbachstrasse 62, Zurich
- Stämpfli Annina, Bürgerheimstrasse 2, Grabs
- Passmann Heike Ruth, Hohenklingenstrasse 45, Zurich
- Prtilo-Faltermeier Aleksandra, Bodenacker 12, Zurich

### **Membres ordinaires :**

- Gehri Claudia, Lukasstrasse 5, Saint-Gall
- Kotalova Monika, Ch. Les Pralie 5, Bogis-Bossey
- Mattenberger Christoph, Sauge 27, Bussigny

### **Départ de membre ordinaire :**

- Graf Kurt, Sarnenstrasse 3, Kerns

### **Membres libres :**

- Lorme André, Alte Bahnhofstrasse 3, Wohlen AG
- Frei Theodora, Bondastrasse 48, Coire
- Habashi Viktor, Rue du Conseil-Général 10, Genève
- Lüthi Andreas, Hessweg 20, Berne
- Stockmann Rolf, Via Peri 2, Lugano

### **Décès :**

- Prof. G. Hauser, Lucerne
- Dr Alfred Wacek, Soleure

## **5. Rapport annuel de la secrétaire générale :**

Le rapport de la secrétaire générale ne nécessite pas d'explications complémentaires.

## **6. Rapports annuels des chefs de départements :**

Les rapports des chefs de départements sont publiés dans le Bulletin. Aucune question n'est posée.

## **7. Le rapport annuel du département assurance de qualité, droits et éthique, Prof. Daniel Surbek :**

Le rapport se trouve dans le dossier de congrès. Prof. Surbek apporte oralement quelques informations complémentaires concernant les activités et montre quelques transparents au sujet de gyndoc.

## **8. Rapports Commandes et demande et recommandations émanant de différentes associations, de groupes de travail, commissions et départements**

Personne ne demande de prendre la parole. Aucune requête n'a été reçue.

## **9. Comptes annuels 2008 – Rapport du caissier :**

Le caissier explique les comptes annuels à l'aide de transparents. Sur demande, les détails sont disponibles auprès de Dr Ch. Winkler.

## **10. Rapport des vérificateurs des comptes :**

Les deux rapports des commissaires vérificateurs des comptes sont lus. Dr René De Weck, qui a occupé la fonction de vérificateurs des comptes pendant les 20 dernières années, ne le fera plus et a démissionné. La présidente et le caissier honorent son engagement et le remercient au nom de la société pour ses très bons et loyaux services.

## **11. Approbation des rapports annuels et des comptes annuels :**

Les comptes annuels sont approuvés avec 52 voix, sans voix contraire et six abstentions.

La grande majorité est pour un cabinet de vérificateurs des comptes avec une voix contraire et 2 abstentions.

Votation consultative : L'assemblée générale décide avec 76 voix contre 14 et 3 abstentions de télécharger désormais les comptes annuels sur la partie interne du site internet avant l'assemblée générale.

Les rapports annuels sont approuvés avec 78 voix, sans voix contraire et une abstention.

#### **12. Académie, Dr Jürg Schneider :**

Le président de l'Académie explique que l'académie devrait être transférée dans le département formation de la SSGO. Aujourd'hui : Votation consultative au sein de l'assemblée générale de l'académie. Ensuite, il y aura une consultation à la base concernant la dissolution de l'Académie et le transfert des fonds à la SSGO. Les structures, missions et le budget seront développés et présentés dans le cadre de la consultation à la base.

#### **13. Association des Cliniques en Gynécologie / Obstétrique Suisse – Statistiques, Dr. Thomas Hess :**

Dr Hess montre comment les statistiques de l'AGOS doivent être développées : Dans un premier temps, l'entrée décentralisée des données électroniques doit être réalisée, dans un deuxième temps, il s'agit de l'analyse et d'un changement de logiciel et dans un troisième temps, il s'agit de l'archivage des données et de la révision du questionnaire. La coopération avec SEVISA marche bien, les performances sont stables et le travail sur les développements avance. Il y a encore des problèmes avec l'outil ASF-DEDE, puisque pas tous les systèmes d'information des cliniques sont capables de communiquer facilement avec l'outil. La saisie électronique des données vaut tout de même la peine, car elle est moins chère (papier : 3.25, par voie électronique : 1.50). Avec CHF 20'000 par ans pour la SSGO, les dépenses ne sortent pas du cadre. Les objectifs de l'AGOS sont la continuité, la constance et la calculabilité. Il serait important que l'AGOS soit déclarée obligatoire pour toutes les cliniques de formation continue. A cette fin, des efforts ont été engagés avec la FMH.

#### **14. EGONE et EGONE plus :**

Dr Jacques Seydoux rapporte sur l'état d'avancement d'EGONE et d'EGONE plus.

#### **15. Communication :**

- Nouveau site internet : Le nouveau site internet est prêt.
- Revue / Nouveau Bulletin: Le comité a mandaté une Task Force de l'élaboration d'un concept pour un nouveau Bulletin, étant donné qu'une coopération avec la Revue n'a pas eu lieu. Le concept a été présenté dans la réunion de stratégie avant l'assemblée générale.

#### **16. Congrès 2010, Interlaken :**

La prochaine assemblée générale se tiendra le 24.6.2010 à Interlaken.

#### **17. Budget 2008 – 2009 :**

Le caissier présente le budget.

Il est approuvé avec 75 voix, sans voix contraires et abstentions.

#### **18. Informations :**

- Tarifs, Dr P. Villars

Plusieurs assurances maladies nous ont approchés concernant les guidelines pour les examens préventifs gynécologiques. Le comité est d'avis que nous devrions renoncer aux guidelines. Pas de prise de parole à ce sujet par l'assemblée plénière.

- Holding GTER et lettre d'intention : Prof. Mario Litschgi renseigne sur l'état actuel.
- Statuts : Lors de l'assemblée générale 2010, des modifications des statuts devront être inscrites à l'ordre du jour, car le département international sera supprimé, le secrétaire général suppléant partira à la retraite et cette fonction n'existera plus, le département communication sera supprimé, et le titulaire actuel siègera dans la commission de rédaction pour le nouveau Bulletin. De plus, l'Académie devra être intégrée à la SSGO.
- Dispositions transitoires programme de formation continue 07 pour des requêtes à la commission des titres : Dans le cadre des dispositions transitoires, des requêtes doivent être adressées à la FMH, département formation postgraduée et continue, pour le maintien des formations approfondies. Les diplômes seront décernés au prix de revient de CHF 200.-.

#### **19. Divers :**

- Prof. Rolf A. Steiner parle des difficultés dans le contexte de la certification des centres de sénologie. Au sein de la société suisse de sénologie (SSS), on n'a pas pu se mettre d'accord sur les conditions. La thérapie systémique est prise sous le feu de la critique et également l'activité chirurgicale des gynécologues et des chirurgiens plastiques. En décembre 2008, on avait encore trouvé un consensus en se mettant d'accord que ce qui comptait n'était pas uniquement le titre de médecin spécialiste mais aussi les compétences et connaissances de chaque médecin. Au printemps, la décision a été adoptée qu'uniquement un oncologue spécialisé était autorisé à assumer la responsabilité des thérapies systémiques. La bref débat avec l'assemblée plénière montre que les souhaits des différentes sociétés spécialisées donnent à réfléchir et que

l'unité de notre spécialisation est en danger. La tendance à la spécialisation subsiste, mais une coopération des différentes disciplines est nécessaire. Ce que nous formons, nous devons l'obtenir. Mais nous ne pourrions pas être exigeants dans des domaines dans lesquels nous ne proposons pas de formation. Compétence = formation.

- Le calendrier des manifestations de formation continue de gynécologie suisse SSGO.

Dr Christiane Roth  
Secrétaire générale

# Ordre du jour de l'Assemblée générale gynécologie suisse, SSGO

**Jeudi 24 juin 2010, 12.30 h**  
**Auditorium, Casino Kursaal Interlaken**

## Ordre du jour

1. Bienvenue de la présidente, approbation de l'ordre du jour et élection des scrutateurs
2. Procès verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2009 à Lugano
3. Rapport annuel de la présidente
4. Mutations des membres
5. Rapport annuel de la secrétaire générale
6. Rapports annuels des chefs de département
7. Rapports, demandes et recommandations des groupes de travail scientifiques, commissions et départements
8. Comptes 2009 – Rapport du caissier (accessible dans la partie interne du site web)
9. Rapport des réviseurs
10. Approbation des rapports annuels et des comptes 2009
11. Intégration de l'académie au sein de gynécologie suisse SSGO
12. Congrès 2011, Lugano du 23 au 25 juin 2011
13. Budget 2010 – 2011 (accessible dans la partie interne du site web)
14. Modification des statuts et élections\*
15. fmCh
16. Informations
17. Divers

\*Vu l'importance de ce point à l'ordre du jour les documents y relatifs seront adressés par courrier à tous les membres

# Département de formation

## Accréditation du programme de formation post-graduée

L'accréditation des filières de formation postgrades par le Département Fédéral de l'Intérieur est une obligation inscrite dans la loi sur les professions médicales. Pour la deuxième fois, notre programme de formation a été soumis à ce processus d'accréditation. Deux experts ont analysé notre nouveau programme de formation (valable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008). Ils disposaient du rapport d'autoévaluation fourni par notre société et ont également procédé à une visite d'un service universitaire.

Le rapport des experts souligne de nombreux points forts de notre programme de formation post-graduée, concernant entre autres les points suivants :

- Correspondance aux normes européennes
- Réduction de la durée de formation
- Possibilité de réaliser la formation à temps partiel
- Inclusion des cabinets privés dans la formation
- Constitution des réseaux de formation
- Nécessité de réaliser la formation dans au moins deux établissements différents
- Possibilité de réaliser une partie de la formation à l'étranger
- Programme des cours-blocs obligatoires
- Existence d'un portail de E-learning
- Distinction entre formation de base et formations approfondies
- Intégration d'une formation à la gynécologie psychosociale et psychosomatique
- Organisation du contrôle des connaissances en deux étapes
- Contrôle de la fiabilité des procédures d'examen

Les experts ont également émis les suggestions suivantes :

- Instaurer la pratique du mentorat et du tutorat
- Mener une réflexion dans le but d'assurer et de contrôler que les spécialistes une fois formés limitent leurs activités dans leur domaine de compétences
- Proposer des séminaires ou des ateliers destinés à doter les formateurs de notions de didactique

- Instituer des commissions de sélection et d'engagement communes aux établissements constitués en réseau, tout en favorisant la mobilité
- Prescrire des dispositions pour que les tâches administratives des médecins en formation soient réduites au profit de leurs activités médicales et de leur formation théorique,
- Créer une nouvelle filière de formation approfondie en urogynécologie
- Réfléchir à l'opportunité d'associer des représentants des patients et des assureurs à l'élaboration des programmes de formation

Au terme de leurs travaux, les experts ont recommandé l'accréditation de notre nouveau programme de formation.

## Rappel des délais définis dans les dispositions transitoires du nouveau programme de formation post-graduée

Pour les établissements de formation, l'intégration dans un réseau de formation post-graduée doit être accomplie jusqu'au 30 juin 2011.

Les candidats souhaitant recevoir le titre selon les dispositions de l'ancien règlement du 1<sup>er</sup> janvier 2002 doivent terminer leur formation jusqu'au 30 juin 2013 (catalogue des opérations et cours-blocs compris)

## Formation approfondie en gynécologie et obstétrique opératoire

Tous les détenteurs du titre de spécialiste en gynécologie et obstétrique obtenu selon les anciens règlements peuvent recevoir le titre de formation approfondie sur simple demande auprès de la FMH. Les détenteurs d'un diplôme de spécialiste étranger reconnu par la Confédération sont soumis à l'obligation supplémentaire de démontrer qu'ils remplissent le catalogue des exigences opératoires.

Prof. Patrick Hohlfeld

# Apprentissage électronique Portail EGONE

En 2008, gynécologie suisse, SSGO avait repris le concept EGONE avec pour mission de compléter la formation postgraduée et continue. L'exercice a donc représenté une grande charge de travail. Il s'agissait de trouver de nouveaux auteurs pour élaborer un grand nombre de manuscrits pour EGONE, sans oublier une nouvelle présentation. Ce projet ambitieux a été financé par la Fondation Gebert Rüf.

En 2010, EGONE s'articule comme suit :

**EGONE basic** *le projet en place pour les étudiants en médecine clinique. Il demeure gratuit conformément au SVC (Swiss Virtual Campus) – la doctrine pour les étudiants. Le texte d'EGONE basic est un produit consensuel. Les titulaires des chaires des cinq universités de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich sont responsables des contenus. L'enseignement académique leur échoit ex officio.*

*EGONE basic est utilisé par tous les étudiants en médecine clinique en Suisse, ainsi que dans les universités d'Essen, Hambourg, Kiel, Munich (LMU), Ulm et Wurtzbourg. EGONE basic a été conçu en langues allemande et française, est protégé par un mot de passe et est accessible uniquement par un compte personnel.*

**EGONE plus** est le nouveau produit pour la formation postgraduée structurée pour les médecins spécialistes dans le cadre du Journal de bord et pour la formation continue des médecins spécialistes. Le portail est protégé par un mot de passe, les utilisateurs reçoivent un accès à EGONE plus (y compris EGONE basic) par le biais d'un compte personnel. EGONE plus est conçu en langues allemande et française et est payant. Une grande partie des textes et des contributions spécifiques ont pu être mis au point au cours de l'exercice. Les chapitres endocrinologie et néonatalogie ont été finalisés l'an passé, ainsi que la plupart des chapitres sur la gynécologie. Le chapitre sur l'urogynécologie quant à lui a été entièrement remanié par SA Urogynäkologie. De plus, il y a 9 nouveaux chapitres sur la psychosomatique, répartis selon les thématiques principales - gynécologie, obstétrique et endocrinologie. A l'heure actuelle, les chapitres spécialisés en obstétrique sont encore en cours d'élaboration.

**Le module EGONE plus pour la formation postgraduée et continue est déjà activé et peut d'ores et déjà être utilisé, ainsi que la plupart des chapitres sur la gynécologie, par les cliniques pour la formation postgraduée des médecins assistants. Merci d'adresser votre demande par courriel à : [contact@egone.ch](mailto:contact@egone.ch).**

Les cliniques suivantes ont déjà introduit EGONE au cours de l'exercice, pour la formation postgraduée des médecins assistants, ainsi qu'il en a été décidé à la conférence des médecins en chef : Aarau, Bellinzzone, Bülach, Delémont, Frauenfeld, Glaris, Grabs, Coire, Herisau, Lachen, Langenthal, Liestal, Linth, Locarno, Männedorf, Muri, Soleure, St. Gall, Sursee, Triemli, Uri, Uster, Vevey, Visp, Wil, Winterthour, Wolhusen, Zimmerberg, Zollikerberg, Zweisimmen.

## Membres de la Commission EGONE :

Dr vet. Manuèle Adé-Damilano (Bureau)  
 Prof. H.U. Bucher  
 Prof. J.-F. Delaloye  
 Prof. D. Fink  
 Prof. U. Haller (Bureau)  
 Prof. B. Imthurn  
 Prof. M.D. Müller  
 Prof. P. Petignat  
 Dr Chr. Roth (Bureau)  
 Dr J. Seydoux (Président)  
 Prof. D. Surbek  
 Dr. E. Wight, PD  
 Dr Ch. Winkler (Bureau)  
 Prof. R. Zimmermann

Prof. U. Haller

## Département tarifs

L'an passé, aucune modification concernant notre domaine spécialisé n'est intervenue dans le TARMED. Pour le secteur gynécologie et médecine reproductive, une motion de revalorisation de l'entretien de conseil avait été déposée. Une ouverture de la position 00.1550 (traitement par un médecin spécialisé en endocrinologie) également aux titulaires de la spécialisation endocrinologie gynécologique et médecine reproductive avait été demandée, revalorisant ainsi l'entretien médical.

Beaucoup de temps fut requis pour accompagner et conseiller le Contrôle fédéral des finances (CDF), qui évalue les implications financières du TARMED. 3 « positions-déclencheurs » ont été examinées pour les gynécologues : l'examen gynécologique préventif (22.0020), la deuxième échographie de dépistage pendant la grossesse (39.3005) et le curetage après avortement ou IVG (22.1250) comme prestation chirurgicale. Une première version du rapport d'évaluation reçut un accueil critique à Berne. De fait, la saisie des données statistiques s'est révélée difficile et l'interprétation de la première année de TARMED ne saurait se faire qu'avec la plus grande circonspection. Notre fondation n'a pas été considérée comme « lauréate » de TARMED. Au contraire, les données médicales ont dû être exposées à plusieurs reprises aux économistes. Par exemple, le reproche d'une « extension massive » des échographies obstétricales du fait d'incitations tarifaires a pu tout simplement être réfuté. En raison de l'augmentation du taux de natalité entre 2004 et 2008, il paraît évident qu'un nombre plus élevé d'échographies de dépistage ait dû également être effectué. Dans le rapport, la problématique du médecin agréé a pu être évoquée. D'autres réunions sont prévues pour l'élucidation du rapport du CDF.

Le contrôle prévu du TARMED sur les 10 positions les plus fortes en chiffre d'affaires constituera une prochaine question très délicate. Ainsi, les dignités, les minutages, etc. doivent être contrôlés par le menu, avec pour objectif de revaloriser les fournisseurs de prestations de base par le biais d'adaptations tarifaires (au détriment des spécialistes).

Dr Pierre Villars  
Département Tarifs

## Département médias et communication

Le travail dans le domaine de la communication a pendant cet exercice à nouveau, été un enjeu majeur pour le Comité de gynécologie suisse, SSGO. A cet égard, notre attention a porté sur les domaines suivants :

- Mise en place de la nouvelle page d'accueil
- Introduction du magazine «Forum»
- Mise à disposition rapide d'un pool d'experts pour une réponse compétente aux questions des médias et l'élaboration de communiqués de presse.
- Dissolution du Département medias et communication et intégration des tâches dans les domaines d'activités de la présidente et de la secrétaire générale.

Je souhaiterais à présent vous commenter brièvement ces points.

### Page d'accueil

La nouvelle page d'accueil à été présentée aux membres lors du congrès annuel 2009 et mise ensuite en place. L'élaboration et la conception ont été réalisées avec le concours de professionnels. L'objectif était un bilinguisme parfait et l'amélioration de la palette de prestations, ainsi que des contenus informatifs spécialisés. Ceci, tout en préservant l'actualité en permanence. La gestion de la page d'accueil est actuellement affectée au domaine de compétences du secrétariat général. Vous avez certainement tous déjà pu glaner vos premières expériences sur ce site et évaluer ses atouts et ses maladies de jeunesse. Une page d'accueil est un chantier permanent. Nous restons en avance sur notre temps et nous perfectionnons sans relâche.

### Magazine «Forum»

Nous sommes fiers d'avoir publié les premiers numéros du nouveau magazine spécialisé. Après avoir compris que nous ne voulions pas, en matière de communication, renoncer en premier lieu à une édition papier, le magazine a été créé en peu de temps par une Taskforce. L'objectif était de toucher directement nos membres avec un bon mélange de science, pratique, formation continue, ainsi que des domaines People / société est de les atteindre à la maison ou sur le lieu de travail. La comité de Rédaction a été présentée dans le N° 1/2010 et est présidée par notre secrétaire générale Dr Christiane Roth.

### Des experts pour une communication rapide proactive et réactive

Nous avons réussi à mettre en place un pool d'experts pour toutes les branches de notre spécialité. Ils sont tous joignables par téléphone 24h sur 24. Ainsi, il est possible en cas de besoin, de publier des prises de position compétentes sans délai ou de répondre aux demandes des médias. Une mesure importante pour une communication rapide qui fait souvent défaut dans les comités de spécialité.

### Dissolution du département médias et communication

La communication est l'affaire de notre chef. Grâce aux efforts des années passées dans les domaines de la communication et des médias et aussi surtout à la professionnalisation du secrétariat général, notre présidente actuelle et ainsi que les futures présidentes, en collaboration avec le secrétariat général, sont et seront en mesure d'assumer une communication plus efficace, directe et rapide avec l'extérieur (médias / public), mais aussi également avec l'intérieur (membres). Nous avons ainsi naturellement décidé de procéder à la dissolution du département médias et communication. Dorénavant, ces domaines seront de la compétence de la présidente et de la secrétaire générale. Le travail accompli au cours des 10 dernières années, du moins je l'espère, contribué à forger une culture de la communication et des conditions cadres permettant de garantir le leadership de gynécologie suisse SSGO, comme seule organisation de gynécologie de notre pays. Je continuerai à m'engager personnellement pour notre société, en ma qualité de membre du comité de Rédaction de «Forum». Je vous remercie vivement de la confiance que vous m'avez témoignée ces années passées en m'accordant confiance ce mandat et votre confiance.

Dr E. Vlajkovic

Responsable département médias et communication

## Conseil scientifique de gynécologie suisse, SSGO

Les membres du conseil scientifique ont une fonction consultative auprès du comité de gynécologie suisse. Ce faisant, ils effectuent une multitude de tâches. Pour ne citer que quelques exemples : Experts pour des expertises, interlocuteurs de la presse pour des sujets d'actualités, auteurs des avis d'experts, comité scientifique du congrès annuel et autres.

Les préparatifs pour l'assemblée annuelle et les stages de formation continue à Saint-Moritz et Montreux ont occasionnés beaucoup de travail. Le bilan du congrès annuel à Lugano a été très positif, en réussissant la mobilisation de la jeune relève de notre spécialité. L'idée de regrouper communications libres, vidéos et posters le vendredi matin et d'intégrer les jeunes chercheurs et chercheuses au moyen de courtes présentations orales à la suite des sujets principaux s'est révélée concluante. Bien sûr, il y a un potentiel d'amélioration. Nous allons y travailler et pour le congrès annuel 2010, nous avons des directives encore plus précises concernant les contributions scientifiques, les concours et les prix et distinctions.

Voici le concept :

### Courtes présentations orales

- Les plus intéressants résumés, communications libres et/ou posters remis pour le congrès annuel, seront sélectionnés pour des courtes présentations orales de 3 minutes
- 2 courtes présentations orales sont à prévoir par sujet principal (6 min. – pas de débat)
- Seuls des intervenants ayant participé à l'ensemble de l'entraînement aux médias sont qualifiés pour les courtes présentations orales
- Les courtes présentations orales doivent être réservées à la jeune relève (chef de clinique et médecins assistants, collaborateurs scientifiques). Dans un premier temps, les meilleures contributions seront sélectionnées, ensuite les auteurs seront annoncés et après avoir été choisis
- Invitation à l'entraînement ad personam (intervenants mentionnés ; voir ci-dessous)
- Envoi le plus rapidement possible des lettres d'invitation dans la langue maternelle de l'intervenant
- Lors de l'envoi des préprogrammes avec l'appel à contribution de résumés, la date de la session d'entraînement doit être connue (organisation par les présidents du conseil

et du Comité scientifiques). Faire ressortir les directives en matière des résumés. L'entraînement prend une journée entière !

### Communications libres et posters

- Remise des résumés avec date limite
- Un auteur a le droit de remettre plusieurs résumés, mais un seul à titre d'intervenant
- Les intervenants doivent être mentionnés comme suit : *Meier A, Studer G, Müller H, Huber K.* Dans ce cas, Meier et l'auteur et l'intervenant. Meier A, Studer G, Müller H, Huber K. : Meier est l'auteur et Müller est l'intervenant. L'invitation à l'entraînement est adressée à l'intervenant.
- Comité scientifique : Les présidents du comité scientifique et du conseil scientifique proposent les membres au comité de gynécologie suisse. Ceux-ci sont responsables de la critique et membres du jury, dans la mesure où ils peuvent participer au congrès. Le comité de gynécologie suisse invite les membres du comité. Les membres du jury confirment : a. / leur participation b. / Le respect de la date limite pour la critique c./ Leur volonté de travailler comme membre du jury au congrès.
- Finances : Les membres du comité scientifique et du jury reçoivent une rémunération financière, s'ils remettent les critiques dans les délais et / ou participent aux présentations et à la réunion du jury.

### Critique internet :

- 10 jours après la date limite des entrées, le président du comité scientifique reçoit une liste des résumés afin de pouvoir les envoyer aux réviseurs
- Les membres du comité scientifique ont trois semaines pour leur critique. Le respect de ce délai est *prioritaire !*
- Les présidents du comité et du conseil scientifique sont obligés de remplacer l'année prochaine tout réviseur qui laisse passer le délai sans réagir.

### Lors de la remise, les auteurs doivent déterminer les points suivants :

- Présentation sous forme de communication libre, poster, vidéo

- Spécialité : Obstétrique, médecine périnatale, gynécologie générale, *gynéco-oncologie*, *urogynécologie*, sénologie, *endocrinologie de la reproduction*
- Recherche fondamentale, recherche clinique, casuistique

#### Trame d'évaluation :

- Originalité (affirmation entièrement nouvelle–reproduction de données connues)
  - Contenu fortement scientifique (niveau d'évidence I à V)
  - Données : grand nombre et randomisées – case report
  - Rayonnement (valeur internationale, Suisse, régionale)
  - De grande – moyenne – moindre importance pour la pratique
  - Sujet est présenté de manière logique et compréhensible – l'ouvrage n'a pas été pas élaboré logiquement
  - Serait intéressant pour une courte présentation orale (oui/non)
  - Texte libre
- Présentation synoptique des résultats du jury (Bv– Consulting) : N°, titre, auteurs (souligner l'intervenant), fonction (assistant, chef de clinique, médecin adjoint, médecin-chef, collaborateur scientifique etc.), nombre de points, moyenne, combien de fois proposé pour une courte présentation orale
  - Les présidents du comité et du conseil scientifiques identifient les intervenants pour les courtes présentations orales. Au cas où il ne s'agirait pas d'assistants / chef de clinique, le président du comité scientifique contacte le premier auteur pour désigner avec celui-ci un intervenant, qui est assistant / chef de clinique. Si cela n'aboutit pas, la contribution ne sera pas choisie comme courte présentation orale
  - Présentation des communications libres, posters, vidéos auront tous lieu vendredi matin

#### Durée :

- Communications libres = 6 minutes de présentation, 3 minutes de débat
- Posters = 5 minutes de présentation, 2 minutes de débat
- Vidéos = 6 minutes de présentation, 3 minutes de débat – La remise des prix aura lieu à l'occasion de la soirée de la société, le vendredi 25 juin 2010

#### Désignation des lauréats

- Composition du jury de congrès : Est déterminé par les Présidents du Comité scientifique et du Conseil scientifique et est soumis à l'acceptation par le comité. S'il y a un parrainage, par exemple par un groupe de travail, celui-ci a le droit de nommer 2 des 6 membres du jury.

- Lettre de préparation adressée au jury contenant des directives claires sur l'attribution des prix
- 6 membres du jury par hall dont deux sont en même temps des présidents
- Les membres du jury reçoivent les résumés et le tableau mentionné ci-dessus une semaine avant le congrès annuel pour leur préparation (auteurs, titre, nombre de points avec moyenne (BV– Consulting))
- Réunion du jury : vendredi après-midi. Il ne doit pas y avoir de manifestations concomitantes ! La participation des membres du jury est absolument prioritaire (proposition : un déjeuner collectif organisé par BV Consulting comme déjeuner d'affaires dans un restaurant à proximité)

#### Trame d'évaluation communications libres et posters :

##### Originalité (affirmation entièrement nouvelle– reproduction de données connues)

- Contenu fortement scientifique (niveau d'évidence I à V)
- Sujet est présenté de manière logique et compréhensible – l'ouvrage n'a pas été pas élaboré logiquement
- Données : grand nombre et randomisées – case report
- Rayonnement (valeur internationale, Suisse, régionale)
- De grande – moyenne – moindre importance pour la pratique
- Technique de présentation : langage clair – langage incompréhensible
- Intervention : précise / bonne impression – confuse / mauvaise impression
- Diapositifs : clairs et compréhensibles – surchargés – incompréhensibles
- Texte libre

#### Trame d'évaluation vidéo :

- Originalité (présentation d'une nouvelle technique – rien de nouveau)
- De grande – moyenne – moindre importance pour la pratique
- Contenu : clair et facile à comprendre – pas clair, incompréhensible
- Technique de vidéo : haut de gamme – de faible qualité
- Langage : clair – incompréhensible
- Texte libre

#### Désignation des lauréats :

- Pendant la réunion du jury, les présentations avec le plus de points occupent les places 1 à trois. Des prises de parole des membres du jury peuvent changer cet ordre, si plus de 50% des membres du jury sont d'accord. Il est possible d'accorder des places ex aequo. Lorsqu'il y deux premières places, la place suivante à accorder est la troisième.

- Raison possible pour la modification d'un placement : L'attribution du prix ne reflète pas la valeur scientifique d'une présentation. Ex. : Contenu fortement scientifique mais présentation (intervention et langage) médiocre. Dans ce cas, le jury peut décider d'augmenter ou, au maximum, de doubler les points pour le contenu scientifique, plaçant l'intervention de cette manière au premier rang.

#### Prix :

- Pour des communications libres, posters et vidéos des prix sont accordés pour les places 1 à 3 (attribution des prix par le jury du congrès)
- Parrainage des prix par des groupes de travail selon le principe « premier venu, premier servi »

#### Courtes présentations orales scientifiques

Les auteurs des courtes présentations orales scientifiques pendant les sujets principaux seront à leur tour invités à un entraînement avec un coach de communication professionnel. Cet entraînement est très prisé, étant donné qu'il confère aux jeunes gynécologues l'outillage pour leurs futures interventions.

#### Composition du Conseil scientifique

##### Directoire

- Prof. G. Schär, Aarau  
Président et délégué du Conseil
- Dr J. Schneider, Wetzikon  
Vice-président

##### Membres

- Académie pour la formation continue, Dr Jürg Schneider, Wetzikon
- Conférence suisse des médecins chef de service de gynécologie, Prof. Roland Zimmermann, Zurich
- Groupe de travail pour urogynécologie et pathologies du plancher pelvien, Prof. Gabriel Schär, Aarau
- Groupe de travail gynéco-oncologie, Prof. Daniel Fink, Zurich
- Groupe de travail endoscopie gynécologique, Prof. Michael K. Hohl, Baden
- Académie de médecine foeto-maternelle, Dr Lucio Bronz, Bellinzone
- Société suisse de fertilité et de stérilité, Dr Gabriel de Candolle, Genève
- Société suisse de sénologie, Prof. Rolf A. Steiner, Coire
- Société suisse de ménopause, Prof. Mario Litschgi, Schaffhouse
- Société suisse d'ultrason en médecine et biologie (SSUMB), Dr René C. Müller, Winterthour
- Groupe de travail de colposcopie et de pathologie du col utérin, Dr Stefan Gerber PD, Fribourg
- Groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction, Prof. Martin Birkhäuser, Berne
- Groupe de travail pour la gynécologie et l'obstétrique psychosomatiques, Dr Sibil Tschudin, Bâle
- Groupe de travail de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, Dr Saira Christine Renteria, Lausanne
- Groupe de travail « Better aging », Prof. Renzo Brun del Re, Berne
- Organisation des contributions scientifiques congrès annuel : Dr Yvan Vial PD, Lausanne

Prof. Gabriel Schär

## Département DRG

Dans le cadre de plusieurs réunions, le groupe de travail de la FMH SwissDRG a examiné et commenté le progrès de la planification et de la mise en place du système d'indemnisation DRG en Suisse. Vous avez été régulièrement informés par vos délégués à la Conférence des présidents de gynécologie suisse SSGO. Ci-après un résumé des principaux points :

La recherche d'accompagnement et l'évaluation doivent faire partie des exigences de la version introductive de la SwissDRG. L'évaluation d'accompagnement doit être mise en œuvre déjà un an avant l'introduction.

Pour le financement de la formation médicale postgraduée, partie intégrante du cursus universitaire et rémunérée en dehors du système SwissDRG, un pool pris en charge pour l'essentiel par les cantons, doit être constitué, selon la proposition de l'Institut suisse de la formation postgraduée et continue ISFM.

Le groupe de travail de la FMH est par ailleurs soucieux de disposer d'un système de demande fonctionnel ; il doit être mis en place au plus tard au moment de l'introduction des SwissDRG. Pour l'heure, une grande partie des demandes de l'année 2008 sont encore en cours de traitement par l'OFS, raison pour laquelle le nouveau CHOP 12 n'a pas encore pu être mis en œuvre et que l'ancien CHOP 11 a été maintenu à la demande de la FMH. Ainsi, les demandes des fédérations sont à vérifier rapidement par la SwissDRG SA ou l'Office fédéral de la statistique OFS, ce qui n'est pas encore garanti pour l'heure. Quatre années se sont écoulées présentes dans nos mémoires, avant qu'une demande du groupe spécialisé ne soit intégrée au système DRG. S'agissant de la procédure de demande 2010, deux dates limites d'envoi sont prévues : mi-août pour les demandes DRG et mi-octobre pour les demandes CHOP.

Désormais, la version Batchgrouper 0,2 de SwissDRG est consultable sur [www.swissdrg.org](http://www.swissdrg.org).

La prochaine réunion du groupe de travail FMH et le prochain forum DRG se tiendront en avril ; leurs rapports seront publiés après la publication du présent rapport du Département DRG dans le bulletin. Des indications pratiques suivront par voie électronique via les délégués des groupes d'experts.

Dr Dieter A. Musfeld

# Rapport annuel du président de l'Académie de formation continue

Dans le bulletin du congrès 2009 de Lugano, vous avez été informés d'un projet de restructuration sous le titre l'Académie est morte – vive l'Académie. A présent, je souhaiterais revenir sur quelques-uns des principaux motifs. La SSGO est dans un processus de restructuration visant à offrir, de manière habile et efficace, un éventail de prestations de qualité et un soutien à tous les adhérents, notamment à la base. Davantage de continuité et de planification, des moyens allant de la formation initiale des étudiants jusqu'à la formation continue des médecins spécialistes en passant par la formation postgraduée. Davantage de performance à moindres coûts signifie également d'amélioration la communication, une seule page d'accueil très professionnelle plutôt que plusieurs plateformes d'information incomplètes, une administration centrale plutôt que doublée, un seul conseil d'administration plutôt que deux etc.

La course en solitaire de l'Académie comme fédération autonome est trop onéreuse et en cas de difficultés, l'Académie est néanmoins tributaire de la SSGO.

L'Académie pour la formation continue de la SSGO a été fondée en 1992 sur une base bénévole pour la promotion de la documentation et de la formation continue. En 2002, l'ordonnance sur la formation continue FC est entrée en vigueur, imposant la formation médicale continue obligatoire. L'Association bénévole Académie a géré à ce jour la formation médicale continue obligatoire pour le compte de la SSGO.

Etant donné que des mesures légales doivent être prises pour dissoudre une association dans les règles, nous avons consulté le service juridique de la FMH. L'alinéa 13 des statuts de l'Académie régit la dissolution, pour laquelle une approbation des deux tiers des membres actifs est requise. Si nous jugeons de l'intérêt des membres à la lumière des trois dernières assemblées générales (max. 1% des 1280 membres actuels ont assisté à l'Assemblée), obtenir une telle majorité sans effort immense est du domaine de l'impossible. Aussi, la FMH nous a-t-elle proposé en premier lieu un amendement aux statuts, puis la dissolution, ou le transfert de la présente Académie à gynécologie suisse SSGO.

## Extraits des Statuts de l'Académie de formation continue (Statuts complète voir sur [www.sggg.ch](http://www.sggg.ch))

### III. Amendements aux statuts

#### §12

*Des propositions d'amendements aux statuts peuvent être déposées par tout membre actif, par écrit auprès du Conseil d'administration au minimum deux mois avant l'Assemblée générale. Le libellé doit être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Les amendements aux statuts requièrent l'approbation de la majorité des deux tiers des membres actifs présents.*

### IV. Dissolution de l'Académie

#### §13

*La dissolution de l'Académie fait suite à une décision de l'Assemblée générale, en raison de la suppression de son objet, par le juge ou de par la loi. La décision requiert la majorité des deux tiers de tous les membres actifs présents à une Assemblée générale. Le patrimoine de l'Académie est versé au fonds de formation postgraduée de la SSGO.*

Chers collègues, j'espère une participation nombreuse et active à la prochaine Assemblée générale. L'Académie doit être préservé, développé, et délesté des choses inutiles. Le Conseil de l'Académie vous recommande l'adoption de l'amendement aux statuts et le transfert de l'Académie dans le Département formation de gynécologie suisse SSGO, dirigé actuellement par le Professeur Patrick Hohlfeld.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à vous remercier vivement de votre confiance et des réactions positives à notre travail durant ces dernières années.

Dr Jürg Schneider

## Dissolution de l'Académie et transfert à la SSGO

L'Académie de formation est une association au sein de la société Suisse de gynécologie et d'obstétrique, conformément à l'art. 60 ff du Code civil suisse CCS. L'Académie a été fondée de 1992, bien avant que la formation continue ne devienne obligatoire et contrôlée. En tant qu'association, l'Académie dispose de statuts, d'une organisation propre, d'une administration des adresses et d'une comptabilité, d'un conseil d'administration, soit de toute une infrastructure occasionnant des frais non négligeables. Au moment de sa fondation, l'Académie était unique, innovante et importante et elle a joué un rôle précurseur significatif. A présent, le moment est venu de rechercher des synergies, des économies. Les nombreuses organisations dont nous sommes membres, telles que la FMH, la fmCH et autres coûtent beaucoup d'argent et engendrent un malaise chez nos adhérents. Aussi, l'idée s'est-elle imposée de dissoudre l'Académie et de la transférer à la SSGO. Quelle en est la conséquence ?

1. Les prestations pour les adhérents demeurent inchangées.
2. L'organisation et l'administration sont simplifiées à l'insu de l'utilisateur.
3. Ne subsiste qu'une cotisation à la SSGO, réduite en 2011 de CHF 50.00 le montant des cotisations pour les années suivantes sera fixé à chaque assemblée générale de la SSGO.
4. Une catégorie d'adhérents extraordinaires est créée au sein de la SSGO pour les médecins non spécialistes, s'intéressant à la formation continue.

5. Le transfert signifie que l'Académie est intégrée dans le Département formation. La dénomination Académie est maintenue, parce qu'elle jouit d'une grande notoriété comme institution au sein et en dehors de la SSGO.
6. Le patrimoine de l'Académie est versé au fonds de formation continue de la SSGO et est affecté exclusivement à la formation continue.
7. Le président sortant accompagnera le transfert et veillera à ce que les acquis de l'Académie soient préservés ainsi que les intérêts des adhérents.
8. Les futurs présidents seront proposés par le directeur du Département formation continue et élus par l'Assemblée générale de gynécologie suisse, SSGO.

La dissolution de l'Académie requiert un amendement aux statuts. Celui-ci est inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Comme point suivant à l'ordre du jour, le transfert de l'Académie à gynécologie suisse, SSGO doit être l'objet d'une décision.

Au nom du conseil d'administration de l'Académie, je vous invite cordialement à participer à l'assemblée générale du 24 juin 2010 à 10h30 dans la salle des congrès d'Interlaken. L'assemblée générale de la SSGO se tiendra immédiatement après l'inauguration du congrès par un apéro riche.

Dr Jürg Schneider  
Président

# Assemblée générale Académie 2010

**Jeudi, 24 juin 2010, 10h30**  
**Casino Kursaal Interlaken**  
**Auditorium**

## Ordre du jour

- |                                                                                            |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Bienvenue et constitution de l'AG                                                       | Dr J. Schneider   |
| 2. Compte rendu de l'AG 2009                                                               | Dr A.F. Schaub    |
| 3. Rapport annuel du secrétaire                                                            | Dr A.F. Schaub    |
| 4. Rapport annuel du président                                                             | Dr J. Schneider   |
| 5. Rapport annuel du comptable                                                             | Dr Ch. Winkler    |
| 6. Rapport des organes de contrôle                                                         | Dr A.F. Schaub    |
| 7. Rapport de la commission de scoring                                                     | Dr D. Wunder, PD  |
| 8. Approbation des rapports et des comptes                                                 |                   |
| 9. Décharge du conseil d'administration                                                    |                   |
| 10. Vote : amendement aux statuts, article 13                                              | Dr J. Schneider   |
| 11. Vote : Dissolution de l'Académie et transfert vers le département formation de la SSGO | Dr J. Schneider   |
| 12. Election du président de la nouvelle Académie                                          | Prof. P. Hohlfeld |
| 13. Divers                                                                                 |                   |

Le rapport annuel 2010 de l'Académie de formation continue fait partie intégrante de l'ordre du jour. Il comprend le libellé des statuts en vigueur et celui de l'amendement aux statuts.

Dr Jürg Schneider  
Président de l'Académie

## Endoscopie gynécologique, AGE

Conformément à ses statuts, l'AGE répond aux questions scientifiques et pratiques afférentes à la chirurgie endoscopique ainsi qu'à la formation continue dans ce domaine.

L'AGE est également membre partenaire de la Société Européenne d'Endoscopie gynécologique (ESGE).

La quinzième édition du « cours de Davos », organisée l'an passé avec plus de 90 participants et occupant ces dernières années une place solide dans le domaine de la formation post graduée et continue, constitue l'une de nos activités les plus attractives. Ces dernières années, les participants ont été recrutés essentiellement parmi les médecins assistants dans le cadre de leur formation FMH. La demande demeure importante, l'accent étant mis sur les exercices pratiques, qui sont particulièrement appréciés, car un poste de travail complet est disponible par groupe de 2 participants (exercices pratiques, séminaires, démonstrations). En outre, un tuteur expérimenté est à disposition par groupe de 4 médecins. L'offre de cours est actualisée chaque année pour répondre à la dynamique de développement dans ce domaine.

Ce cours est crédité de 20 points dans la formation continue de base de l'Académie de formation de la SSGO et est reconnu désormais comme cours bloc dans le cadre de la formation initiale de médecin spécialisé.

Le 17ème cours pratique aura lieu du jeudi 3 mars au dimanche 6 mars 2011.

L'AGE dispose d'un site internet propre : [www.agendoskopie.ch](http://www.agendoskopie.ch). Vous y trouverez les informations sur l'offre de cours. L'avantage est de pouvoir s'inscrire directement au cours par le biais du site internet. Le site est actualisé en permanence et dispose également d'une petite vidéothèque.

Le cours pratique de Davos équivaut au niveau I dans le concept en III niveaux de l'AGE. Le niveau II comprend des séminaires pour étudiants avancés, dispensés par le Centre interdisciplinaire de recherche et de formation initiale en chirurgie endoscopique (Swiss Endos Fribourg / Infos et programme directement sur [www.agendoskopie.ch](http://www.agendoskopie.ch)). Le programme 2010 est déjà disponible :

### 21 août 2010 et 4 décembre 2010

Normes en endométriose : acquis et nouveautés  
Prof. M.D. Mueller, Dr M. Eberhard, Dr C. Platten

### 23 octobre 2010

Tumeurs annexielles - une opération simple en apparence  
Prof. M.D. Mueller, Dr M. Eberhard, Prof. D. Stucki

### 19 novembre 2010

Hystérocopie  
Dr H. J. Bratschi

### 26 novembre 2010

Hystérectomie laparoscopique : de l'hystérectomie simple à l'hystérectomie compliquée  
(Prof. M.K. Hohl, Dr Th. Gyr, Dr Sarlos)

### 10 décembre 2010

Cours-Workshop Myome  
Prof. Jean-Bernard Dubuisson, Dr Jean-Marie Wenger

Nous vous recommandons de vous inscrire tôt, car les cours sont d'expérience rapidement complets.

Les titulaires des diplômes des niveaux I et II peuvent s'adresser aux membres de l'AGE, pour assister comme stagiaires à des opérations spécifiques. Ces interventions comme stagiaires correspondent au niveau III. Des études prospectives ont été lancées de nouveau pendant l'exercice passé.

Par ailleurs, l'AGE s'occupe en permanence de questions d'assurance qualité et de formation initiale (catalogue des opérations dans le cadre de la formation initiale au FMH en gynécologie) et soutient des projets scientifiques dans le domaine de l'endoscopie gynécologique.

### Adhésion

Si vous souhaitez adhérer à l'AGE et vous engager activement, vous devez adresser une demande d'adhésion au Président avec des précisions sur votre parcours professionnel et la recommandation de deux membres ordinaires (parrains). Toute personne disposant d'une expérience spécifique en

chirurgie endoscopique et / ou exerçant une activité scientifique dans ce domaine peut devenir membre actif. Seuls les membres de la SSGO toujours en activité, peuvent adhérer à l'AGE. Tous les médecins ou universitaires s'intéressant aux objectifs de l'AGE peuvent devenir membres extraordinaires.

Prof. M.K. Hohl

Président

Prof. M. K. Hohl, Baden

Vice-président

Prof. R. A. Steiner, Coire

Secrétaire

Dr M. Eberhard, Schaffhouse

Secrétaire scientifique

Prof. M.D. Mueller, Berne

**Caissier-comptable**

Dr H. U. Bratschi, Berne

**Conseil d'administration élargi**

Dr E. Chardonens, Lausanne

Prof. J. Dequesne, Lausanne

Prof. J. B. Dubuisson, Genève

Dr P.M. Fehr, Schaffhouse

Dr Th. Gyr, Lugano

Dr P. D. Hagmann, Zurich

Dr Th. Hess, Winterthour

Prof. O. Köchli, Zurich

Dr R. Lachat, Saint-Gall

Dr F. Maurer, Soleure

Dr K. P. Lüscher, Münsterlingen

Dr D. Sarlos, Aarau

Dr A. Scatizza, Lugano

Prof. D. Stucki, Fribourg

Dr J.M. Wenger, Genève

## Endocrinologie gynécologique et médecine de la reproduction, GTER

L'activité la plus importante du GTER pendant l'année 2009 a été la création d'une « holding » qui englobe l'ensemble de la spécialité dédiée à la « médecine de la reproduction et endocrinologie gynécologique ». Avec le soutien de la SSGO, la SSM (pour les domaines de la ménopause et de la santé des femmes) et la SSMR (pour les domaines de l'infertilité et de la contraception) constituent sous l'égide du GTER une holding. Le GTER représente les demandes de la holding au sein de la SSGO. Toutefois, pour le bien de toutes les sociétés participantes à la holding sans compter celui de nos patientes, une collaboration préservant l'autonomie est recherchée. Des décisions importantes du Comité et des activités de projet (en particulier de nature scientifique, politique professionnel et tarifaire) présentant un intérêt pour les deux autres sociétés, seront traitées sous l'égide de la holding du GTER. Le GTER s'engage à transmettre ces informations aux présidents des autres sociétés et à la SSGO. A l'inverse, la SSGO transmettra les décisions du Comité et les activités de projet qui concernent les membres de la holding via le GTER aux membres de la holding. L'essai de collaboration sera mené, sans procéder à des changements de statuts auprès des sociétés participantes, sur la base d'une « Letter of Intent » (lettre d'intention) pour une durée d'au moins deux ans et d'au plus quatre ans. Par la suite, une réévaluation sera réalisée. Cette « Letter of Intent » a été acceptée par toutes les sociétés participantes au cours des Assemblées générales respectives et est entrée en vigueur le 01.01.2010.

En 2009, le GTER a publié avec la SSM une version remaniée de la « Lettre d'experts relative au traitement hormonal substitutif ». Après la communication sur deux cas graves de thromboembolie veineuse sous contraceptifs en été 2009, le GTER a immédiatement rédigé une prise de position à l'attention de la SSGO pour la mise en ligne sur leur site web et a élaboré avec la SSMR une nouvelle version des lettres d'experts concernant la problématique d'une TEV sous contraceptifs (« Lettre d'experts relative au risque de thromboembolie sous contraception hormonale »). En complément à la lettre d'experts, le GTER a élaboré avec la SSMR des checklists destinées aux médecins pour la prescription de contraceptions hormonales et une notice pour les patientes lors d'une prescription de contraceptifs hormonaux. Les efforts du GTER pour obtenir chez TARMED, avec l'aide de la SSGO, une égalité tarifaire des médecins spécialistes en médecine de reproduction et d'endocrinologie gynécologique avec d'autres médecins spécialistes ayant la même durée de formation (par exemple médecin spécialiste en endocrinologie et diabétologie) n'ont toujours pas abouti. Nous poursuivons ces efforts en 2010.

Prof. M. Birkhäuser  
Président du GTER

## Oncologie gynécologique, AGO

Dans le cadre des missions de gynécologie suisse, SSGO, le groupe d'études AGO s'occupe essentiellement de questions cliniques, scientifiques et politiques afférentes à l'oncologie gynécologique, y compris les tumeurs mammaires. Ainsi, tous les aspects de la santé mammaire sont également intégrés au groupe AGO.

En 2009, la page d'accueil du groupe AGO a été et complétée – peut être consultée sous *www.swissago.ch*. Lors de l'assemblée annuelle de gynécologie suisse, SSGO à Lugano, le groupe AGO a organisé les présentations sur le thème principal « Traitement chirurgical du cancer du sein » le 26 juin 2009.

A l'occasion de l'assemblée générale du 26 juin 2009, le débat sur la proposition du groupe AGO concernant les normes de qualité et la mise en place de centres de référence de sénologie et de pathologie mammaire a été au premier plan. Cette proposition reçut à l'époque un accueil très favorable au sein du comité élargi de gynécologie suisse SSGO. Cependant, force a été de constater le revers subi par la suite lorsque le comité de gynécologie suisse, SSGO a rejeté la proposition du groupe AGO et s'est prononcé en faveur de la proposition de la société suisse de sénologie SSS.

Une délégation du comité du groupe AGO examina la proposition du groupe AGO le 25 août 2009 et évalua à également l'opportunité d'une certification par la société Allemande du Cancer (DKG) / Association Allemande de sénologie (DGS) à Ulm, avec le Prof. Rolf Kreienberg, président de la commission de certification des centres de sénologie de DKG / DGS.

Par la suite une lueur d'espoir de compromis survint grâce à la proposition du comité de gynécologie suisse, SSGO, qui proposa d'amender une phrase mettant l'accent sur l'oncologie gynécologique, permettant ainsi aux gynéco-oncologues de se prévaloir d'une expérience dans le domaine de la planification et de l'exécution de thérapies systémiques et d'une maîtrise autonome des complications possibles ainsi que des thérapies systémiques médicamenteuses.

Sur le plan scientifique et conformément à la tradition, le mini symposium « Cancer des ovaires – normes thérapeutiques actuelles » sous le parrainage du groupe de travail AGO s'est déroulé à Zurich le 15 avril 2010.

En 2009, l'AGO comprenait 56 membres des trois régions linguistiques de la Suisse. Tous les collègues travaillant dans le domaine de l'oncologie, qui ne sont pas encore membres du groupe AGO, sont invités à y adhérer.

### Le comité du groupe de travail AGO comprend les membres suivants :

<i>Président :</i>	Prof. D. Fink, Zurich
<i>Président sortant :</i>	Prof. O.R. Köchli, Zurich
<i>Sénologie :</i>	Prof. R.A. Steiner, Coire Dr T.H. Hess, Winterthour
<i>Formation postgraduée et continue :</i>	Dr J. Schneider, Wetzikon Prof. J.-F. Delaloye, Lausanne Prof. D. Fink, Zurich Prof. O.R. Köchli, Zurich
<i>Recherche :</i>	Dr M. Fehr PD, Frauenfeld Prof. M. Mueller, Berne Prof. P. Petignat, Genève E. Wight PD, Bâle G. Vlastos PD, Genève
<i>Relations publiques / site internet :</i>	Prof. D. Fink, Zurich Prof. O.R. Köchli, Zurich

### Comité élargi

<i>Représentant pathologie gynécologique :</i>	Dr Pierre A. Diener, St. Gall
<i>Représentant radiothérapie :</i>	Prof. Stephan Bodis, Aarau
<i>Représentant oncologie médicale :</i>	Prof. Stefan Aebi, Berne
<i>Représentant cytologie gynécologique :</i>	Dr Jörg Obwegeser, Zurich

La prochaine **assemblée générale du groupe AGO** se tiendra à Interlaken le **jeudi 24 juin 2010 de 18h30 à 19h30 dans la salle Harder** lors de l'assemblée annuelle de gynécologie suisse, SSGO.

Prof. Daniel Fink  
Président AGO, Zurich

## Urogynécologie et pathologie du plancher pelvien, AUG

### Formation approfondie en urogynécologie

L'année dernière, nous n'avons malheureusement toujours pas réussi à mettre sur pied un programme pour la formation approfondie en urogynécologie avec la société suisse d'urologie. Au moins, nous savons maintenant que la société spécialisée d'urologie souhaite profiter elle-même des négociations pour créer la formation approfondie pour sa propre société. La requête en création d'une formation approfondie pour notre société spécialisée a maintenant officiellement été transmise à la FMH par l'AUG via le comité de gynécologie suisse. Le prochain pas consistera maintenant encore une fois en la défense de cette requête par nous auprès de la commission de formation médicale postgraduée et continue (ISFM) de la FMH. Nous allons voir de quelle manière la société spécialisée pour l'urologie compte affecter notre requête. Nous allons continuer à vous tenir au courant.

### EGONE

Au cours de la dernière année, plusieurs membres du comité de l'AUG ont fait preuve de beaucoup d'engagement et ont travaillé sur les chapitres « urogynécologie », de sorte que la commission d'EGONE puisse présenter le premier chapitre achevé destinée à la formation approfondie pour l'EGONE et EGONE plus.

### Formation postgraduée et continue en urogynécologie de l'AUG

A Frauenfeld (octobre 2009) et également à Renens-Lausanne (avril 2009), deux symposiums réussis en l'urogynécologie ont eu lieu. Des activités dans le cadre du congrès annuel et de la formation printanière à Saint-Moritz viennent compléter la vaste offre de l'AUG. Les manifestations à Aarau (22 octobre 2010) et Saint-Moritz (mars 2011) seront également annoncées cette année.

### Nouvelle Présidente à partir de juin 2010

En juin, Prof. G. Schär transférera son mandat de président à Mme Dr Annette Kuhn-Dörflinger, PD. Après 12 ans de fonction dirigeante, dont la fondation et la création du groupe de travail, il est temps de transmettre ce poste à quelqu'un d'autre. C'est mon souhait que l'urogynécologie devienne le quatrième pilier de la formation approfondie, conformément aux efforts de la société européenne. La population de plus en plus vieillissante et la préention à la qualité de vie demandent un haut degré de compétence et d'engagement de votre part, gynécologues. Faisons en sorte que nous continuions à être les interlocuteurs pour ces sujets, en conseillant nos patientes – si nécessaires en interdisciplinaire – mais surtout avec le plus de compétence possible. Je remercie le comité de l'engagement commun pour cette cause et je souhaite à Annette Kuhn beaucoup de plaisir et de succès dans cette nouvelle fonction.

Prof. Gabriel Schär

### Composition du comité AUG 2009 / 2010 :

<i>Président :</i>	Prof. G. Schär
<i>Vice-président :</i>	Dr A. Weil, PD
<i>Secrétaire :</i>	Dr D. Perucchini, PD
<i>Caissier :</i>	Dr A. Kuhn-Dörflinger, PD
<i>Assesseurs :</i>	Dr Ch. Achari, PD
	Dr D. Faltin
	Dr J. Humburg
	Prof. S. Meyer
	Prof. B. Schüssler
	Dr V. Viereck, PD

## Gynécologie et obstétrique psychosomatiques, GTGOP

Au mois de mars 2009, la première rencontre tripartite des sociétés germanophones de gynécologie et obstétrique psychosomatiques a eu lieu à Salzbourg. Notre groupe de travail a contribué à la réussite de ce congrès consacré à l'« union ». La communauté suisse s'est hasardée encore au-delà des frontières germanophones et conjointement avec la ISPOG, notre société-mère internationale de psychosomatique, s'est chargée d'un bloc de conférences principales sous le titre « Attaching psychosomatics to somatics - from sensitisation to implementation » (ancrage de la psychosomatique dans la somatique - de la sensibilisation à l'implémentation).

Notre intention était de procéder à un bilan transfrontalier en ce qui concerne l'offre de formation post-graduée pour se préparer à l'arrivée de concepts futurs s'étendant à toute l'Europe. Dans ce cadre, Brigitte Leeners a pu présenter les premiers résultats de l'évaluation de nos groupes de supervision, qui indiquent, à notre grande satisfaction, que les candidat(e)s FMH considèrent cette offre comme un réel enrichissement et semblent en profiter. En outre, nous étions également représentés à Salzbourg par des ateliers, exposés et posters. Le recueil de la rencontre vient d'être publié aux éditions Mabuse et nos membres peuvent l'obtenir gratuitement.

Les frontières n'existent malheureusement pas que pour être dépassées dans un sens positif. Dans notre spécialité, nous sommes souvent confrontés à des transgressions de limites et à leur effet négatif, c'est le cas, par exemple, des violences conjugales. Le bloc principal que nous avons animé avec le groupe de travail « violences sexuelles dans la pratique » au congrès annuel de gynécologie suisse à Lugano était consacré à ce sujet. Sous la direction de Brida von Castelberg, ce groupe de travail a élaboré un guide axé sur la pratique pour améliorer la prise en charge des femmes concernées, s'adressant aux confrères et consœurs installés. Il a été fourni à temps pour le congrès en langue française et allemande et a ensuite été envoyé par la poste à tous les membres de la SSGO.

La GTGOP a proposé des cours et des ateliers sur les sujets de « consultation pour grossesses conflictuelles », « violences conjugales », « médecine sexuelle » et « consultation prénatale » durant le congrès même de la SSGO, ainsi qu'au

9<sup>ème</sup> congrès de la société interdisciplinaire de santé psychique et questions de genre (spqg) au mois de septembre 2009 à Bâle et au congrès Women's health à Lucerne, qui ont rencontré un vif succès. Ce type de formation interactive a donné de bons résultats et c'est notre ambition d'offrir à nos membres l'occasion d'acquérir à intervalles réguliers des compétences psychosomatiques sous cette forme et de les entraîner.

Egalement dans le domaine de la formation post-graduée, nous avons cherché à être plus proches de la pratique et à adopter un style d'enseignement interactif. Le premier bloc de cours qui a été organisé selon ce nouveau concept, qui se rapproche plus fortement de la pratique (partie 2), a eu lieu en avril dernier. Encouragées par l'évaluation positive, Brigitte Leeners, Judith Alder et moi-même, nous nous sommes attelées à la refonte du bloc de cours partie 1 consacré à « la communication et la consultation », qui aura lieu le 12 juin 2010. Les nouveaux groupes de supervision, huit en Suisse alémanique et quatre en Suisse romande, sont en train de démarrer. Pour simplifier la répartition tout au long de l'année, nous voulons mieux exploiter le nouveau site internet refondu de gynécologie suisse. Nous considérons toujours notre présence sur internet comme insuffisante et nous nous sommes fixés comme objectif pour l'année prochaine de l'améliorer. Nous espérons pouvoir ainsi susciter l'intérêt de nouveaux membres, augmenter nos effectifs et là où cela est possible, pouvoir intéresser l'un ou l'autre des nouveaux membres pour qu'il entre au comité. Le premier congrès national de la swiss society of sexology aura lieu les 16 et 17 avril à Genève. C'est un premier pas concret pour promouvoir les échanges et la coopération entre les experts de médecine sexuelle et thérapie sexuelle appartenant aux différents courants en Suisse alémanique et Suisse romande. Les membres du comité du GTGOP ont participé activement au choix du programme et interviendront comme conférenciers et conférencières ou dirigeront des ateliers.

Franziska Maurer a eu l'idée d'aborder des sujets tabous au congrès annuel 2010. Notre thème principal, que nous traiterons conjointement avec GYNEA, le groupe de travail pour la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, cadre bien avec cette intention. Nous allons débattre des questions tournant autour du sujet « Body-shaping ». Nous aimerions

aborder un autre sujet tabou dans le cadre du congrès Women's health de cette année, qui aura lieu au mois de novembre à Bâle, la « cross border reproduction », la reproduction nomade, résultant des différentes réglementations juridiques variant d'un pays à un autre. Outre les aspects éthiques, qui peuvent donner lieu à des discussions, la question qui se pose du point de vue psychosomatique est de savoir si et comment les couples sont accompagnés et pris en charge lorsqu'ils se soumettent à des interventions de médecine reproductive à l'étranger.

En automne, notre activité transfrontalière prendra une autre forme, puisque nous co-organiserons le congrès de l'ISPOG à Venise (28 – 31.10.2010), qui offre aux membres du GTGOP la possibilité de rencontrer des collègues venus du monde entier s'intéressant à la psychosomatique.

Au nom du comité du groupe de travail

Dr Sibil Tschudin  
Présidente

## Groupement Suisse de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, GYNEA

Avec trois manifestations de formation continue importantes, GYNEA a dû faire face à un défi sur le plan organisationnel.

En avril a eu lieu à Pfäffikon le 2ème symposium abordant la sexualité à l'adolescence et la contraception. La société suisse de pédiatrie a ensuite consacré la totalité de son congrès annuel - en juin 2010 - à la thématique de la médecine de l'adolescente. GYNEA a été invité à organiser plusieurs ateliers en lien avec la gynécologie de l'adolescente. C'est en automne que le groupement organisera pour la 10ème fois son symposium à Berne, dédié aux aspects pratiques de la gynécologie juvénile et de l'adolescent.

Les difficultés rencontrées au niveau du secrétariat n'ont pas rendu cet exercice très aisé. Les professionnels intéressés ont certainement eu l'occasion de remarquer que le site internet n'a pas été actualisé. Par ailleurs, les demandes de cotisations n'ont pas été envoyées. Nous nous réjouissons que Mme Noëlle Müller, ancienne gestionnaire du „Forum Praxispädiatrie“, ait accepté de prendre la responsabilité du secrétariat du groupement. C'est avec énergie qu'elle s'est déjà investi et qu'elle supervisera les activités pendant son congé maternité, qui approche à grands pas. La présence sur le web sera réactualisée, avec l'objectif d'intensifier la visibilité de notre groupement et du domaine médical spécifique. A moyen terme, il sera possible de publier, à leur demande, les adresses des médecins qui proposeront des prestations spécialisées. Depuis septembre 2010, Dresse Irène Dingeldein et Dresse Renate Hürlimann assurent à elles deux la relève de la Dresse Säira-Christine Renteria sous la forme d'une co-présidence. Cette nouvelle constellation offre une synergie optimale entre la gynécologie et la pédiatrie. Dresse Säira-Christine Renteria assumera à l'avenir la fonction de secrétaire scientifique et continuera à représenter le groupement GYNEA au sein du comité scientifique de gynécologie suisse, SSGO.

L'année 2008 a vu naître l'European Association of paediatric and adolescent gynaecology, EURAPAG à Prague ([www.eurapag.com](http://www.eurapag.com)). Des premiers contacts ont été établis mais le comité GYNEA ne s'est jusqu'ici pas encore prononcé quant à une éventuelle adhésion. Après analyse des

statuts, il se déterminera sur la suite à donner à la proposition d'adhésion faite par EURAPAG. L'adhésion à la FIGIJ est maintenue.

Il y a deux ans l'OFS et la CFV ont affirmé viser une couverture vaccinale de 80% pour les filles âgées de 11 à 14 ans à la suite de l'introduction des campagnes cantonales de vaccination contre le Human Papillomavirus (HPV). Les données récentes montrent que nous sommes encore loin du compte. Il sera aussi du ressort de GYNEA d'améliorer l'information et l'accès à la vaccination. La lutte contre les mutilations génitales féminines fait partie des objectifs de prévention du Groupement de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente. C'est ainsi que GYNEA soutient les activités de l'Institut international des droits de l'enfant, fondé par Jean Zermatten et l'édition d'un manuel didactique à l'usage des professionnels en Suisse paru en 2009 „Les mutilations génitales féminines“.

A l'occasion du cours de perfectionnement qui aura lieu à Bâle du 27 au 29 mai 2010, mandaté par la Société Suisse de Pédiatrie et traitant le sujet « Adolescence et hormones », la « Sexualité à l'adolescence » sera au centre des présentations et des ateliers de Dresse Ruth Draths, Lucerne, et de Dresse Säira-Christine Renteria, Lausanne.

Presque simultanément, du 23 au 26 mai 2010, aura lieu le 16th World congress on pediatric and adolescent gynaecology à Montpellier, France.

GYNEA sera présente au congrès annuel de gynécologie suisse, SSGO. En collaboration avec le groupement de gynécologie et obstétrique psychosomatique, nous prendrons part à la réflexion autour du 3ème thème principal : « Body-shaping : trop grand, trop petit, trop large, trop étroit ».

Au nom du comité :

Dresse Irène Dingeldein

Dresse Renate Hürlimann

Dresse Säira-Christine Renteria

## Commission statistique de l'ASF

Les saisies statistiques de 2009 par le biais de questionnaires sur papier se sont déroulées selon une routine éprouvée et sans problèmes majeurs. La saisie électronique des données dans le cadre du nouveau programme de saisie a engendré différents problèmes avec les systèmes hospitaliers, marqués en partie par des réclamations et quelques contrariétés. Ont été particulièrement concernés, ceux qui n'avaient pas testé les interfaces avant la saisie électronique et n'avaient pas fait valider la transmission des données de SEVISA SA.

L'évaluation du jeu de données a fourni les statistiques habituelles. Pour 2012, avec l'introduction de Swiss-DRG, un nouveau questionnaire adapté devrait être élaboré par un groupe de travail, en tenant compte des nouvelles exigences, devrait être simplifié et également compatible avec la saisie électronique. A cette fin, tous les usagers sont cordialement invités à adresser leurs propositions à la Commission statistique et à proposer une éventuelle collaboration.

Une demande officielle adressée à la FMH SIWF (Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue), visant à intégrer une formation continue obligatoire en assurance qualité dispensée par ASF Statistik aux cliniques de formation, a été adoptée par le comité en mars 2010.

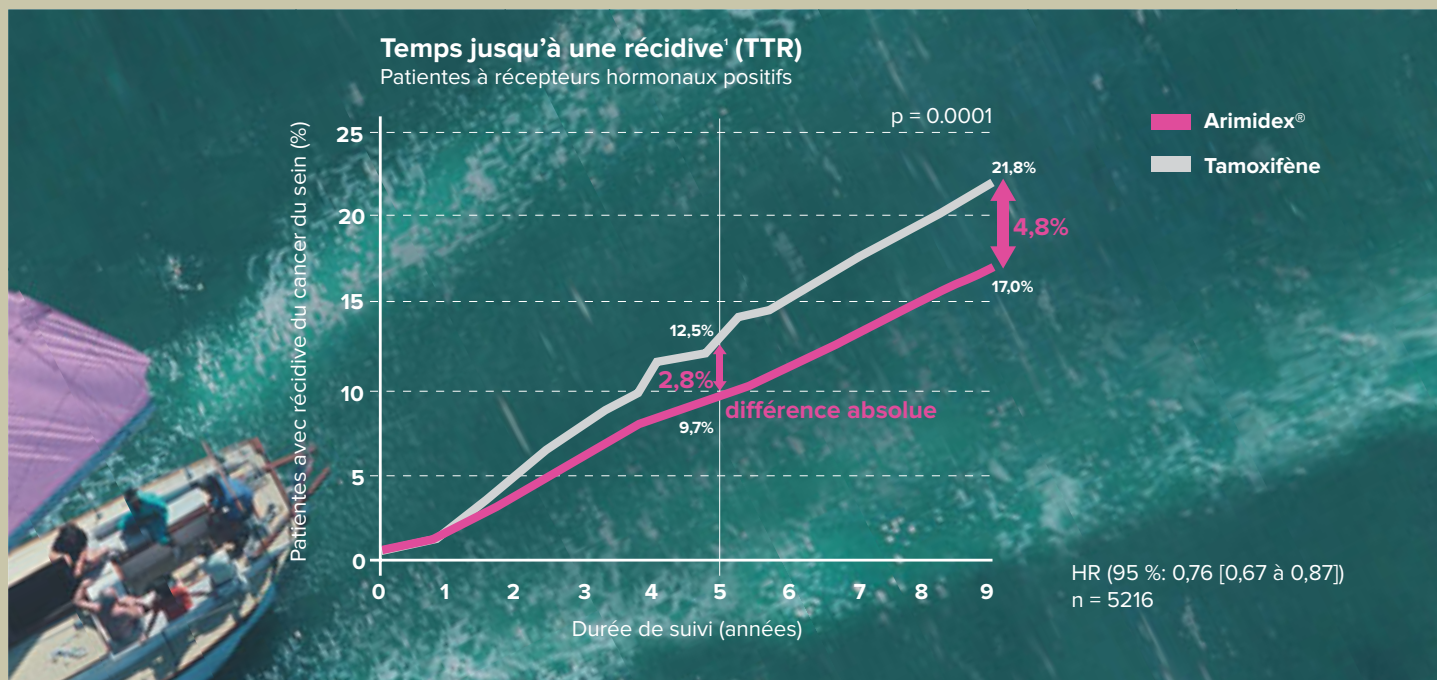
Un premier cours bloc en économie médicale et assurance qualité auprès d'ASF Statistik a été organisé avec succès en janvier 2010 à l'hôpital de Winterthour.

Dans le cadre du congrès annuel, un atelier ayant pour thèmes l'ASF Statistik, les principes de saisies des données, les possibilités d'évaluation et l'élaboration d'un nouveau questionnaire a à nouveau été programmé.

Dr Thomas Hess

Président de la Commission statistique de l'ASF

# Arimidex® baisse le risque de récidives à court ET à long terme<sup>1</sup>



## Efficacité croissante à long terme pour vos patientes<sup>1</sup>

1. ATAC Trialists' Group. Effect of anastrozole and tamoxifen as adjuvant treatment for early-stage breast cancer: 100-month analysis of the ATAC trial. The Lancet Oncology 2008; 9:45-53

**C:** anastrozolum; compr. pelliculés à 1 mg; liste B. **I:** traitement adjuvant du cancer du sein chez la femme ménopausée dont la tumeur présente des récepteurs positifs aux estrogènes ou à la progestérone ou que leur statut soit inconnu (phase I et II). Traitement du cancer du sein avancé chez la femme ménopausée. **P:** 1 mg (=1 compr. pell.)/jour. **CI:** hypersensibilité, grossesse, allaitement. **PR:** insuffisance sévère, rénale ou hépatique. **IA:** estrogènes. **EI:** bouffées de chaleur, variations de l'humeur, épuisement/fatigue, asthénie, maux de tête, nausée, diarrhée, troubles musculo-squelettiques, fractures, douleurs et raideurs articulaires, thromboses veineuses, maladies cardiovasculaires et cérébrovasculaires ischémiques, hépatite, éruptions cutanées, urticaire, réactions allergiques, rarement réactions anaphylactiques et érythème polymorphe, très rarement syndrome de Stevens-Johnson et angio-œdème.  
Pour de plus amples informations: Compendium Suisse des Médicaments ou AstraZeneca AG, 6301 Zug, www.astrazeneca.ch

**Arimidex®**  
anastrozole

Makes the difference.

## Fondation Suisse pour la promotion de l'allaitement maternel

Pendant l'exercice, le conseil de la fondation a tenu deux réunions, notamment sur les planifications 2009 et 2010 sur la base du programme de travail 2009 – 2012. Celui-ci comprend pour l'essentiel la politique sanitaire, les réseaux et la communication ainsi que la Baby Friendly Hospital Initiative (BFHI) avec des offres de prise en charge élargies.

Dans le domaine de la santé publique, la fondation continue de s'engager pour l'introduction du thème de l'allaitement lors de la promulgation de lois et ordonnances nationales et cantonales afférentes aux domaines socio-politiques, par ex. santé, alimentation et travail, d'autre part pour la surveillance de la commercialisation des premiers aliments pour nourrissons qui pourraient avoir un effet négatif sur l'allaitement et sa durée, et si nécessaire leur correction et enfin, pour que l'allaitement et le tirage du lait maternel soient bien sûr facilités sur le lieu du travail par les employeurs.

Des informations sont régulièrement diffusées auprès du public sur le thème de l'allaitement, étayées par des faits et données. Ainsi, en 2009 dans le cadre de ce projet, la brochure sur l'allaitement sous un nouveau titre « l'allaitement – un démarrage sain dans la vie » a été réimprimée de nouveau en 6 langues.

Par ailleurs, la Fondation a lancé le projet de Semaine mondiale de l'allaitement maternel en Suisse sous le slogan « l'allaitement – nous y participons ! », qui s'est déroulée du 21.9. au 27.9.2009. Pour la première fois, celle-ci a été encadrée et

soutenue par une campagne d'allaitement de deux semaines, montrant les nombreux avantages de l'allaitement à un large public du 14.9. au 27.9.2009. La campagne voulait motiver notamment les femmes actives à allaiter leur enfant exclusivement pendant au moins 6 mois.

Dans le cadre du projet Baby Friendly Hospital Initiative (BFHI), plusieurs hôpitaux ont pu en 2009 être certifiés ou recertifiés « hôpitaux favorables à l'allaitement ». Quelques hôpitaux ont également renoncé à une recertification, car ils ne voyaient pas de possibilité de se conformer aux exigences strictes de l'Unicef.

Le principal sujet de discussion était d'atteindre le taux de pourcentage de 50% d'enfants allaités exclusivement. Finalement, l'Unicef Suisse a décidé de développer les critères du label « hôpitaux favorables à l'allaitement » et de tenir compte des nouvelles conditions dans le domaine de la santé publique. Ainsi, sur la base de la révision du label « hôpitaux favorables à l'allaitement », et du nouveau positionnement du label pendant l'exercice 2010, aucune évaluation ni réévaluation ne sera effectuée. Dans ce contexte, la planification annuelle et le budget 2010 mirent l'accent notamment sur les projets menés avec Promotion Santé Suisse (« Friendly Workspace »). Parmi les autres projets, figurent le développement du site internet en langue italienne et une contribution active au VELB (Association Européenne des consultantes en lactation) – Congrès de Bâle en octobre 2010.

Dr N. Ochsenbein-Kölbl, PD

## Société Suisse d'ultrason en médecine, section gynécologie et obstétrique, SSUMGO

La mission principale de la section gynécologie / obstétrique de la SSUM a consisté l'an passé à organiser la formation continue en échographie gynéco-obstétricale ou à soutenir les organisateurs. Outre les manifestations au congrès annuel à Lugano, le congrès de la SSUM à Davos, je souhaiterais signaler le symposium de la SSUM à l'hôpital universitaire de Bâle. Le Prof. Lil Valentin a fait rapport sur : « les avantages, risques et dommages chez les femmes asymptomatiques : dépistage du cancer ovarien - état des lieux en 2009 ? ». Le Prof. H.J. Prömpeler a réfléchi à la nécessité d'un concept en plusieurs étapes dans le diagnostic échographique en gynécologie. Sous la direction du Prof. S. Tercanli, ces thèmes afférents au diagnostic échographique ont été débattus.

Les brochures échographiques de notre section sont à l'heure actuelle en cours de révision. Les « recommandations en matière d'échographie gynéco-obstétricale » sont restructurées et remaniées par le groupe de travail de Zurich sous la direction de Tilo Burkhardt. La brochure « sonographie gynécologique » est également révisée par un groupe de travail de Berne sous la direction de Luigi Raio. Des propositions de compléments et des suggestions sont examinées par les différents groupes de travail.

La fédération SSUM et la section SSUMGO remplissent des tâches importantes dans le cadre de l'assurance qualité des examens échographiques et de la représentation des positions tarifaires par rapport à Tarmed suisse. Avec vos cotisations de membres, vous financez les explications et les activités de nos experts. Nous sommes tributaires d'un nombre élevé de membres pour faire également entendre les intérêts des échographistes.

Faites de la promotion auprès de vos confrères et consœurs échographistes pour les inciter à adhérer à notre organisation ! En notre qualité de deuxième section de la SSUM, nous disposons de plus de 600 membres payants. Le nombre des échographistes-gynécologues bénéficiant de notre travail est toutefois bien plus élevé. Vous trouverez le formulaire d'adhésion sur notre page d'accueil [www.sgumgg.ch](http://www.sgumgg.ch). Désormais, les médecins assistants peuvent également adhérer.

Dr R.C. Müller  
Président SSUMGO

## Société Suisse de médecine de la reproduction, SSMR

Durant mon dernier mandat en qualité de président, nous avons connu deux changements au sein du comité directeur. Mme Dr D. Galié-Wunder PD, a été nommée vice-présidente et le Prof. Ch. De Geyter a pris ses fonctions en qualité de trésorier.

En avril 2009, la SSMR a eu l'occasion d'organiser une session dans le cadre du congrès mondial «World Congress on IVF» qui s'est tenu à Genève. Le comité directeur avait décidé de convier les meilleurs auteurs lauréats du prix de la recherche de la SSMR 2008 pour qu'ils fassent une présentation, leur offrant ainsi une plateforme internationale.

L'assemblée annuelle 2009 de la SSMR s'est une nouvelle fois tenue, à l'instar des années précédentes, sous forme d'un joint-meeting, une formule qui a fait ses preuves. Cette fois, cette réunion conjointe a eu lieu en collaboration avec la SSU (Société Suisse d'Urologie) au début septembre à Lausanne. La résonance de la part de la SSU et des visiteurs du congrès fut excellente!

La commission FIVNAT-CH et son président, Dr. P. Fehr ont cette année encore été mis à contribution. D'une part, l'Office fédéral des statistiques doit répondre à des exigences toujours plus élevées sur le plan de la qualité et la quantité des données. Ces exigences rendent l'introduction d'un nouveau programme de saisie des données inéluctable, ce qui implique des investissements financiers considérables pour la société. D'autre part, une motion parlementaire est en cours, laquelle réclame une collecte de données de l'OFS organisée de manière autonome, ce qui pourrait mettre en danger l'existence de FIVNAT-CH.

FertiForum (Présidente: Mme M. Emery; conseil en matière de fertilité et dans le domaine psychosomatique) et SWICE (Présidente: Mme F. Urner; biologie reproductive), deux autres commissions de la SSMR, ont organisé pour leurs membres au cours de l'année sous revue, plusieurs réunions et ateliers de grande qualité. Comme signe d'activité de la SSMR, le nombre de ses membres a dépassé 230. Par ailleurs, durant l'année une assemblée constitutive pour la création d'une commission supplémentaire a eu lieu, il s'agit de Fer-

tiSave. FertiSave a pour objectif de coordonner les différentes activités en rapport avec le maintien de la fertilité chez les patients souffrant de tumeurs, à l'échelle de la Suisse.

En raison de la limitation de la durée de mandat à 2 périodes au total, plusieurs membres du comité directeur ont quitté le comité au 31 décembre 2009: le président, Prof. Bruno Imthurn, la vice-présidente, Mme Dr Dorothea Galié-Wunder PD, et le président de la commission FIVNAT-CH, Dr. Peter Fehr.

Pour le mandat 2010-2012, le comité directeur a été élu à l'unanimité par l'assemblée générale comme suit:

<i>Président:</i>	G. de Candolle, Genève
<i>Vice-présidente:</i>	G.S. Merki, Zurich
<i>Secrétaire:</i>	M. De Geyter, Bâle
<i>Trésorier:</i>	E. Berger, Bern
<i>FertiForum:</i>	M. Emery, Lausanne
<i>FIVNAT-CH:</i>	Ch. De Geyter, Bâle
<i>SWICE:</i>	F. Urner, Lausanne
<i>Membre:</i>	B. Bourrit, Genève
<i>Membre:</i>	R. Draths, Lucerne
<i>Membre:</i>	H. John, Winterthur

Il y a un an, l'assemblée générale approuvait la demande du comité directeur et de son président visant à entreprendre des négociations avec la SSGO / GTER et la SSM afin de développer et d'intensifier la collaboration existante. Depuis longtemps déjà, la SSMR s'est fixée pour objectif d'exercer une plus forte influence sur la formation continue en matière de médecine reproductive et d'endocrinologie gynécologique, ainsi que sur la politique tarifaire. Ceci a pu enfin être accompli par le biais de ce projet. Après des négociations en partie difficiles avec la SSGO, les conditions de la SSMR ont été acceptées et consignées par écrit dans une lettre d'intention. L'assemblée générale a approuvé cette collaboration avec seulement 2 abstentions.

Enfin, je remercie le comité directeur pour la confiance témoignée et sa collaboration ainsi que le secrétariat pour son soutien sans faille durant mes trois années de présidence à la tête de la SSMR.

Je souhaite à mon successeur, G. de Candolle, et au nouveau comité directeur bonne chance pour le mandat à venir.

Bruno Imthurn  
Président de la SSMR

## Communications des Commissions

### **FertiForum** (Marysa EMERY)

FertiForum poursuit son travail sur la conceptualisation de l'assistance psychologique pour les couples confrontés à l'infertilité et à la PMA. Lors des réunions bi-annuelles à Berne, un sujet d'actualité et des situations cliniques sont exposés et discutés.

FertiForum est également actif dans l'International Infertility Counselling Organisation (IICO) et dans les groupes de travail « Psychology and Counselling » dans le cadre d'ESHRE.

Un ESHRE Workshop pour la formation spécialisée « Raising competence in psychosocial care » est ouvert à toute personne intéressée. Il se déroulera au début décembre 2010 à Amsterdam.

### **FIVNAT** (Christian DE GEYTER)

Les statistiques FIVNAT et le rapport annuel de FIVNAT peuvent être consultés sur notre site web ([www.sgrm.org](http://www.sgrm.org))

### **CONTRACEPTION** (Gabriele MERKI)

Nous sommes actuellement en train d'élaborer le règlement d'organisation de la Commission sur la contraception et espérons pouvoir présenter cette nouvelle commission au printemps 2010.

L'an passé déjà, nous avons réussi à organiser un atelier lors du congrès SGGO – atelier qui a fait l'objet d'une forte fréquentation.

La possibilité nous est donnée cette année pour la première fois de représenter la Suisse avec une session au 11ème congrès de la SEG (19 au 22 mai 2010, La Haye) (<http://www.contraception-esc.com>).

Dès l'adoption officielle de notre commission, nous disposerons également de notre propre page sur le site de la SSMR. Venez donc y faire un tour!

### **SWICE** (Françoise URNER)

L'un des buts de la commission des Embryologistes Cliniques de Suisse (SWICE) est de proposer une formation continue aux embryologistes et techniciens/techniciennes travaillant en procréation médicalement assistée.

Pour l'année 2010, SWICE organise un Workshop d'une journée qui aura lieu le 22 avril à Berne. Le thème principal sera l'utilisation de l'imagerie dans un laboratoire de fécondation in-vitro. Notre orateur invité, le Prof. Markus Montag de l'Universitäts – Frauenklinik de Bonn, fera le point sur le sujet.

## Commission spécialisée du cancer du sein – Ligue Suisse contre le cancer

Les activités de la commission d'experts ont été réduites pendant l'année 2009 en raison du congé de maternité de la directrice. Ont été traités principalement par correspondance, la révision des documents d'information concernant le traitement hormonal et l'argumentaire concernant la mammographie de dépistage.

A la réunion du 8.12. 2009, les sujets suivants ont été abordés en plus :

- auto-examen des seins
- tests sanguins pour le dépistage précoce du carcinome mammaire

### **Affaires de personnes**

La *direction du programme de prévention du cancer du sein* sera assurée à partir du 1.1.2010 par Madame Barbara Iseli Sczepanski. Elle remplace de ce fait Madame Regula Bernhard.

A la mi-mai 2009, la *direction de la Ligue Suisse contre le Cancer* est passée de l'ancien responsable Bruno Meili à Madame Marcelle Heller. Bruno Meili a mené depuis 2000 les affaires de la Ligue Suisse contre le Cancer à Berne avec succès. Il sera à l'avenir en charge de l'organisation du programme national contre le cancer II qui devra remplacer le programme 2005 – 2010 en cours.

### **Réorganisation chez Oncosuisse et la Recherche suisse contre le cancer**

La *fondation Recherche suisse contre le cancer (RSC)* ne s'occupe plus uniquement de la collecte de fonds pour la recherche contre le cancer mais est désormais également chargée de distribuer les moyens disponibles entre les chercheurs. Les recommandations de la *Commission scientifique* continueront de servir en tant que base de décision pour la sélection des projets à soutenir. Le *secrétariat scientifique de la ligue Suisse contre le cancer (LSC)* restera comme auparavant la plaque tournante opérationnelle.

L'association *Oncosuisse* se consacrera à l'avenir encore davantage aux questions de stratégie politique dans le domaine de la lutte contre le cancer. Ces activités comprennent également l'organisation du nouveau programme national contre le cancer II, qui deviendra à partir de 2011 le fil conducteur de la lutte contre le cancer en Suisse.

Prof. R. A. Steiner

## Société Suisse de sénologie, SSS

### Absence de consensus entre la SSS et l'AGO concernant les critères requis pour les centres de sénologie en Suisse

La phase prolongée de résolution des points controversés était concentrée pendant l'année 2009 sur la question de savoir qui a le droit de faire quoi et sous quelles conditions dans un Centre de Sénologie. L'objectif aurait été de compléter ou de spécifier, là où c'est nécessaire, les réglementations pour la formation post-graduée existantes avec les critères requis de chaque participant d'un centre de sénologie. D'un côté a primé le droit exclusif des oncologues médicaux pour la pratique des traitements systémiques et de l'autre côté l'idée de notre AGO selon laquelle, dans le respect de standards de qualité démontrés, des oncologues gynécologiques puissent également effectuer des traitements systémiques, comme cela est déjà le cas dans d'autres pays. Comme déjà évoqué dans le bulletin d'information 01 / 2009, une ultime réunion a eu lieu le 05.12.2008 avec trois représentants de notre AGO (Fink, Köchli, Steiner) ainsi que trois représentants de l'autre partie (Thürlimann / méd. onc. ; Marti / chirurgie ; Öhlschlegel / pathologie). Contrairement à nos attentes, nous sommes parvenus au consensus d'ores et déjà évoqué qui voudrait que celui qui remplit certains critères de qualité peut également pratiquer des traitements systémiques en centre de sénologie, indépendamment de la formation initiale de médecin spécialiste. Cet accord fut couronné par un échange d'e-mails de félicitations euphoriques parmi les membres du comité de la SSS et il ne semblait plus s'agir que d'une question de temps et d'un minimum de bonne volonté pour que le point conflictuel le plus important ne soit réglé.

Mais le procès-verbal de la réunion n'a été présenté que le 29.01.2009 (Öhlschlegel) et malgré un long développement, ce point principal de consensus fait justement défaut. Le procès-verbal a été distribué au sein du comité de la SSS sans que les trois représentants de l'AGO ne l'aient approuvé ou tout simplement lu. Il n'était plus question du consensus trouvé. Le professeur Thürlimann a insisté au contraire avec véhémence sur le droit exclusif initial ce qui nous ramène

à la case départ. Une proposition de l'AGO relative aux exigences de qualité spécifiques que les praticiens de traitements systémiques en centre de sénologie devraient remplir n'a malheureusement jamais eu de réponse du professeur Thürlimann. Mais c'est ironiquement à l'AGO qu'a été attribué le rôle d'acteur bloquant.

L'AGO a exposé la situation en détail au comité élargi de la SSGO avant notre congrès à Lugano 2009 et a particulièrement insisté sur le préjudice encouru si on devait être amené à renoncer à une activité traditionnelle et de haut niveau effectuée par des centres renommés. Le Comité élargi a soutenu, comme jusqu'alors, la position de l'AGO avec une large majorité (1 voix contre) et prié le groupe de travail de maintenir le cap actuel des droits acquis.

Ceci a provoqué un durcissement des fronts à tel point que le comité de la SSGO s'est décidé à inviter le président de la SSS, le Dr Ch. Rageth PD, à un entretien de clarification.

Après l'intérêt manifesté par l'AGO de participer également à cet entretien important, l'un de nos représentants a été invité à la réunion du comité du 25.9.2009. Chacun a eu l'occasion d'exposer son point de vue. Par la suite, un vote a eu lieu au sein du comité qui a malheureusement indiqué que la préférence était majoritairement donnée à la version de la SSS.

Ce désaveu de l'AGO a été une déception, le comité élargi ayant clairement indiqué une autre position encore cet été. Le souhait de se débarrasser d'un problème épineux et de ne pas se positionner comme un acteur bloquant était manifestement grand. Il faut le respecter. Cependant, la société suisse d'oncologie médicale SSOM avait à l'époque de son côté déjà officiellement rejeté la proposition de la SSS relative aux critères requis pour les centres de sénologie.

Compte tenu des autres domaines qui touchent de près notre spécialité et compte tenu de l'importance future des traitements systémiques dans la lutte contre les transformations malignes, cette évolution politique professionnelle est pour la SSGO digne d'être reconsidérée.

Au nom du comité de l'AGO  
Prof. R.A. Steiner

## Société Suisse de ménopause, SSM

La première année passée dans la fonction de président de la SSM a été très riche en événements et passionnante.

### Women`s Health Congrès 2009

L'organisation du congrès Women`s Health 2009 à Lucerne a été sur le devant de la scène au début de l'année. Le congrès a été une nouvelle fois organisé sous l'égide de la SSM avec l'Association contre l'ostéoporose (ASCO), le groupe de travail pour la gynécologie et l'obstétrique psychosomatiques (GTGOP), le groupement de gynécologie de l'enfant et de l'adolescente (GYNEA) et pour la première fois le groupement romand de la société suisse de gynécologie et d'obstétrique (GRSSGO). Je souhaite à cette occasion remercier tous les intervenants pour la qualité exceptionnelle de leurs contributions. Le congrès Women`s Health 2010 aura lieu le 18 / 19.11.2010 à Bâle en même temps que la formation post-graduée annuelle de la Clinique universitaire Maternité – obstétrique et gynécologie.

### Holding SSM / SSMR

La création d'une holding entre la SSM et la SSMR (Société Suisse de médecine de la reproduction) sous l'égide du GTER (Groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et de la médecine de la reproduction de la SSGO) a constitué un événement important au cours de cette année. L'objectif de la holding est d'exercer une plus grande influence sur la formation post-graduée et la politique tarifaire.

Dans ce contexte, les décisions importantes du comité et les activités de projet (notamment de nature scientifique, politique professionnelle et tarifaire) présentant un intérêt pour la SSM et la SSMR, seront traitées à partir du 1.1.2010 sous l'égide de la holding du GTER. Le président du GTER, qui sera alternativement mis à disposition par la SSM et la SSMR, fera parti avec droit de vote du comité de la SSGO. La SSM restera financièrement indépendante.

Cette expérience de collaboration sera menée pour une durée d'au moins 2 ans et d'au plus 4 ans. Par la suite, une réévaluation sera réalisée.

### Site web

Fort heureusement, le site web de la SSM a pu être terminé cette année en allemand et en français grâce à l'investissement important des membres du comité, notamment celui de Madame le Dr C. Wölfle.

Le site comporte une partie pour le grand public avec de nombreuses informations concernant la ménopause ainsi qu'une partie pour les professionnels de santé.

L'adresse du site est la suivante: [www.meno-pause.ch](http://www.meno-pause.ch)

Je vous invite à attirer l'attention de vos patientes sur ce site.

### Congrès EMAS

Du 16 au 20 mai 2009 a eu lieu à Londres le symposium suisse dans le cadre du congrès de la EMAS (European Menopause and Andropause Society). Je souhaite remercier les collègues y ayant participé (A. et C. Bodmer, M. Birkhäuser, R. Dubrey, R. Rizzoli et M. Litschgi) pour leur engagement.

### Mutations

A la fin de l'année, le Dr Christine Bodmer et le Professeur R. Rizzoli ont quitté le Comité de la SSM. Je souhaite à cette occasion remercier les deux membres, mais en particulier l'ancienne présidente de 2007 et 2008, pour leur grand engagement en faveur de la SSM.

Le Dr T. Pache et le PD Dr C. Meier ont été nouvellement admis au Comité.

Dr Sabine Steimann

Présidente SSM

## Conférence Suisse des médecins-chefs en gynécologie

L'année 2009 a été marquée par une série de nouvelles admissions et de départs, résultant de nombreux changements dans les mutations aux postes de médecins-chefs.

Nouvelles admissions : Dr R. Dreher, Nyon, Dr N. Schneider, Sion, Dr Th. Eggimann, Münsterlingen, Dr N. Müller-Strobelt, Frutigen, Dr H. Binder, Altorf ainsi que Dr M. Böhler, Heiden.

Départs : Dr O. Bachelard, Nyon, Dr A. Friedli, Martigny, Prof. W. Holzgreve, Bâle et Dr W.A. Zumofen, Frutigen.

Membres libres : Dr F. Burgener, Sion, Dr B. Plaschy, Sierre et Dr K. Lüscher, Münsterlingen.

Le Prof. Albert Huch, Zurich, qui a occupé la chaire d'obstétrique de 1978 à 2001 à l'hôpital universitaire de Zurich, est décédé le 4.7.2009 à l'âge de 75 ans.

Le Prof. Heini Stamm, médecin-chef de l'hôpital cantonal de Baden de 1961 à 1984, est décédé le 29.10.2009 à l'âge de 90 ans.

Le Dr Fabien Dreher a été élu au comité pour remplacer le Dr Bachelard.

Lors de la réunion de printemps au mois de mai et de la réunion d'automne au mois de décembre, une série de thèmes d'actualité ont été traités :

Pour compléter le guide adopté au milieu de l'année sur les violences conjugales, des représentantes du CHUV et de la Maternité Triemli ont présenté et approfondi certains sujets concernant ce problème au cours d'une conférence. Les expériences faites dans ces deux centres montrent bien que c'est un sujet auquel le gynécologue spécialiste est confronté quotidiennement.

La féminisation croissante de la gynécologie et l'exigence des femmes à pouvoir travailler en temps partiel nécessite que nous, en tant que médecins-chefs, réfléchissions comment mieux rendre compatible sur le lieu de travail la profession et la famille. Daniel Huber, directeur du centre spécialisé UND et Prof. Gabriel Schär ont présenté un projet-pilote intéressant à l'hôpital cantonal Aarau.

La société 3B Scientific a présenté un nouveau simulateur d'accouchement appelé SIMone® qui a été développé en collaboration par l'université de Munich et l'ETH (l'École

polytechnique fédérale) de Zurich. Il permet de s'entraîner surtout en simulant des situations relativement réalistes et d'accomplir des extractions instrumentales. Le système intégré dans l'appareillage donne au médecin assistant des sensations très proches de la réalité lorsqu'il exerce des forces de traction sur la ventouse. Des efforts sont consenti actuellement en Suisse pour acquérir divers simulateurs afin que les médecins-assistants puissent s'exercer sans que les parturientes en subissent des inconvénients.

A la session d'automne, le conseiller d'Etat du canton de Bâle, Carlo Conti, président de SwissDRG, a tenu un exposé sur « DRG – impact sur le paysage hospitalier ». Il ne s'est pas exprimé sur l'incidence du nouveau système de tarification forfaitaire, surtout pour les plus petites cliniques. Néanmoins son exposé nous a donné des informations supplémentaires sur l'état actuel des DRG.

Les deux directrices des écoles professionnelles de sages-femmes de Winterthour et Genève ont à nouveau fait le point sur la formation des sages-femmes. Enfin les membres ont pu se faire une idée de la complexité des interventions endoscopiques en gynécologie et urologie exécutées actuellement au moyen de la chirurgie robotique. En raison des coûts d'acquisition élevés d'un appareil DaVinci, la chirurgie robotique devrait être limitée au cours des prochaines années à quelques grands centres.

D'autres « sujets à l'ordre du jour » concernaient le règlement de la formation post-graduée, EGONE Plus, les statistiques ASF et les visites.

En ce qui concerne EGONE Plus, divers auteurs sont en train de rédiger le chapitre « Plus ». Mme Ade Damilano a encore une fois rappelé comment surmonter les difficultés de log-in et a prié les médecins-chefs de toujours déclarer rapidement les mutations de personnel.

En ce qui concerne les statistiques ASF, il n'y a pas eu de nouveautés importantes. Une partie considérable des cliniques ne participent toujours pas aux statistiques, bien que le comité de la SSGO et le comité de la CHG soutiennent ce projet. Des voix critiques se sont élevées venant de la Romandie, où une nouvelle clinique certes participe, mais remet en question l'utilité de statistiques communes.

Prof. R. Zimmermann

# Membres

## Membres ordinaires (Liste du 23.3.2010)

Nom	Prénom	Adresse de la clinique/ du cabinet médical	Adresse privée
Argenton	Susanne		Brunnmattweg 6, 4450 Sissach
Baur	Michael	Praxis Spitalgasse 18, 3011 Bern	Burchgasse 1, 3653 Oberhofen
Binder	Helge	Kantonsspital, Altdorf, 6460 Altdorf	Kirchstrasse 16, 6454 Flüelen
Bonvin	Irina		Rue des Semailles 61, 1963 Vetroz
Brossard	Philippe	Hôpital cantonal de Fribourg, 1708 Fribourg	Grand-Chênes 4, 1752 Villars-sur-Glâne
Deckers	Martin	Gesundheitszentrum Fricktal, 4310 Rheinfelden	Riburgstrasse 12, 4310 Rheinfelden
Eckenberg Fankhauser	Claudia		Hegibachstrasse 104, 8032 Zürich
Frish	Salome		Kasernenstrasse 26, 4410 Liestal
Germeau	Nathalie	Medixy-Gyvena, 1205 Genève	Ch. Du Port 1, 1246 Corsier
Gharibian	Anita		Hostett, 6062 Wilen
Grossenbacher	Sarah D.		Schöngrünstr. 47, 4500 Solothurn
Herren Stübler	Evigna Rachel		Kirchmätteliweg 6, 3653 Oberhofen
Hülder	Tanja	Kantonsspital St. Gallen, 9007 St. Gallen	Dufourstrasse 9, 9008 St. Gallen
Jeker	Peter		Zugerstrasse 15, 6330 Cham
Kamm	Simone Maria	Frauenklinik Spital Limmattal, 8952 Schlieren	Klausstrasse 37, 8008 Zürich
Kluckert-Tomm	Christiane Ingrid		St. Leonhardstr. 20, 9000 St. Gallen
Lalia Domenghini	Micaela		Via della Posta 18, 6862 Roncate
Ludescher	Karin		Bocksrietstrasse 7, 8200 Schaffhausen
Lukesch	Jörg		Belzerngässli 9, 3360 Herzogenbuchsee
Meden	Harald	Frauenklinik, Rheinfelden , D-79618 Rheinfelden – Baden	Marktgasse 50, 4310 Rheinfelden
Mielke Nesle	Jutta		Haldenweg 15a, 3626 Hüniach
Muhl	Nicola		Krönleinstrasse 49, 8044 Zürich
Olerich-Winarsch	Beate	Spital Wattwil, 9630 Wattwil	Peterliwiese 5, 8855 Wangen
Ombelli-Meisser	Marion	HNE La Chaux-de-Fonds	Chemin du Ruget 9, 1428 Mutrux
Platten	Claus		Stauffacherstrasse 6, 8200 Schaffhausen
Ries	Jean-Jacques		Konrad-Adenauerstr. 25, D-79540 Lörrach
Schyrba	Viktor	Klinik Marienfried, Niederuzwil, 9244 Niederuzwil	Wilerstrasse 14, 9242 Oberuzwil
Strub	Claude		Hochwachtstrasse 40, 8400 Winterthur
Stübler	Michael		Kirchmätteliweg 6, 3653 Oberhofen
Stute	Petra	Inselspital Frauenklinik, 3010 Bern	Stauffacherstrasse 3, 3014 Bern
Ventura	Naomi	Kantonsspital St. Gallen, 9007 St. Gallen	Spisergasse 16, 9000 St. Gallen
von Wolff	Michael	Universitäts-Frauenklinik, 3010 Bern	PHU Inselspital, 3010 Bern
Zahradka	Marion	Vitasol Luzern, 6006 Luzern	Unterer Chämletenweg 9a, 6333 Hünenberg See

**Départ des Membres (ordinaire/ extraordinaire) (Stand 23.03.2010)**

Name	Prénom	Adresse de la clinique/ du cabinet médical	Adresse privée
Koninski	Christoph		Route de Rawyl 22, 3963 Crans-Montana
Seiler	Harold		Quellenweg, 9410 Heiden
Hafner	Viktor		Sagiweg 2, 5737 Menziken
Vonaesch	Tamara		Bahnhofstrasse 182, 8620 Wetzikon

**Membres extraordinaire (Liste du 23.03.2010)**

Nom	Vorname	Adresse de la clinique/ du cabinet médical	Adresse privée
Berend	Sarah Elena	Kantonsspital Sursee, 6210 Sursee	Cécile-Lauber-Gasse 6, 6005 Luzern
Cerne Sánches	Maja	Kantonsspital St. Gallen, Frauenklinik, 9007 St.Gallen	Axensteinstrasse 4, 9000 St. Gallen
Fera	Francesco	Hôpital du Chablais, Aigle, 1860 Aigle	1, rue Petit St. Jean, 1003 Lausanne
Gmür	Aynur		Trislerstrasse 17, 8952 Schlieren
Herrmann	Béatrice	Praxis am See, Luzern, 6005 Luzern	Büttenhalde 40, 6006 Luzern
Looser	Lina	Kantonsspital SH, 8208 Schaffhausen	Sporrengasse 2, 8200 Schaffhausen
Meier	Alexandra	Frauenklinik GZO, Wetzikon, 8620 Wetzikon	Hirschgartenweg 18, 8057 Zürich
Messiakari (Frau)	Chariklia		Av. Grand Champsec 31, 1950 Sion
Moser	Hannah	GZ Fricktal	Reinacherstrasse 96, 4053 Basel
Poluda	Laura		Helenastrasse 11, 8008 Zürich
Rottini Kopezhanova	Gulsum	Hôpital d'Albi, Frankreich, F-81000 Albi	107, Rue Orgere, F-38110 St. Jean de Soudain
Salihi	Elfrida	Neue Frauenklinik Luzern, 6000 Luzern	Obere Spichermatt 7, 6370 Stans
Stadler	Monika		Hönggerstrasse 71, 8037 Zürich
Surbone	Anna	Hôpital d'Aigle, 1860 Aigle	avenue de la Chablère 22, 1004 Lausanne
Vergin	Damaris		Gerenholzstrasse 5, 8820 Wädenswil

**Décès (Liste du 23.03.2010)**

Nom / Prénom	Adresse
Barben-Pfister Hanspeter	Zimmerbergstrasse 14, 8800 Thalwil
Csänk István	1055 Budapest HU, 1055 Budapest HU
Hoi-KeungTjoeng	Gotthardstrasse 110, 6472 Erstfeld
Gehry Leonie	Südstrasse 2, 8008 Zürich
Huch Albert, Prof.	Susenbergrasse 153, 8044 Zürich
Hutton-Rudolph Magdalena	6990 Cassina d'Agno
Pastorelli Gianni Arturo	Via Franscini1, 6900 Lugano
Rippmann Ernst	4001 Basel
Tesar Jana	Schaffhauserstrasse 83, 8152 Glattbrugg
Ulrich C. Wirth	Scherzligweg 32, 3600 Thun
Stamm-Scholer Heinrich, Prof.	Seminarstrasse 34, 5400 Baden
Da Rugna Dino	Rennweg 78, 4052 Basel
Henri Voegeli	Chemin du Mòlan 42, 1223 Cologny

**Membres libre (Liste du 23.03.2010)**

Nom / Prénom	Adresse
de Lorme André	Alte Bahnhofstr. 3 / Postfach 1475, 5610 Wohlen
Frei Theodora	Bondastrasse 48, 7000 Chur
Habashi Victor	rue du Conseil-Général 10 1205 Genève
Lüthi Andreas	Hesseweg 20, 3006 Bern
Stockmann Rolf	via Peri 2, 6900 Lugano
Morf Paul	Grütstrasse 30, 8134 Adliswil
Baer Susanne	Alte Landstrasse 12, 8702 Zollikon
Möhr Elisabeth	Auf der Mauer 17, 8001 Zürich
Bauer Beat	Spitalgasse 18, 3011 Bern
Geiger Alois	Holenbachstrasse, 8105 Regonsdorf
Hafner Viktor	Sagiweg 2, 5737 Menziken
Floersheim Yonat	Gloriastrasse 57, 8044 Zürich
Savoldelli Guido	Zumikerstrasse 22, 8702 Zollikon
Gaudenz Reto	Eggstrasse 29, 4402 Frenkendorf

## IMPRESSUM

**Editeur:**

Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique, gynécologie suisse SSGO

**Rédaction:**

Dr Eduard Vlajkovic  
Chefarzt Frauenklinik  
Spital Zollikerberg, Trichtenhausenstrasse 20, 8125 Zollikerberg  
Tél: 044 397 24 14, Fax 044 397 20 10  
eduard.vlajkovic@spitalsollikerberg.ch

Prof. David Stucki  
Hôpital Cantonal, 1700 Fribourg  
Tél. 026 426 73 65, Fax 026 426 73 67  
stuckiD@h-fr.ch

**Coordination:**

Barbara Vetsch, BV Consulting GmbH  
Industriestrasse 37, 6825 Gossau  
Tél. 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83  
E-Mail: info@bvconsulting.ch  
www.bvconsulting.ch

**Mise en page:**

Mike Bierwolf, E-Mail mike@bierwolf.ch, www.bierwolf.ch

**Annonce / Pharma News:**

Barbara Vetsch, BV Consulting GmbH  
Industriestrasse 37, 6825 Gossau  
Tél. 044 683 14 84, Fax 044 683 14 83  
E-Mail: info@bvconsulting.ch  
www.bvconsulting.ch

**Impression:**

Stämpfli Publikationen AG, 3001 Bern

**Secrétariat Académie pour la formation continue de gynécologie suisse, SSGO:**

Mireille Gloor, Giacomettistrasse 36, 3006 Bern  
Tél. 031 352 07 20

**Secrétaire générale de gynécologie suisse, SSGO:**

Frau Dr. med. Christiane Roth  
Generalsekretariat gynécologie suisse, SGGG  
Im Obstgarten 11, 8044 Gockhausen  
Tél. 044 333 84 11  
christiane.roth@sggg.ch

VESSIE HYPERACTIVE: UNE AVANCÉE DE PLUS\*

Nouveau



C'est prouvé,...

**Toviaz**<sup>®</sup>  
fumarate de fésotérodine  
comprimés retard à 4 mg et 8 mg

...des patients plus satisfaits<sup>4</sup>

C'est fort...<sup>1,2</sup>

- Effet puissant et dose-dépendant<sup>1,2</sup>
- Bonne tolérance<sup>1,5</sup>
- Pharmacocinétique favorable<sup>3</sup>

\* Activation de la prodrogue en 5-HMT par des estérases plasmatiques<sup>3</sup>

admis par les caisses

**Références:**

**1.** Chapple C et al. Clinical efficacy, safety, and tolerability of once-daily fesoterodine in subjects with overactive bladder. *Eur Urol* 2007;52(4):1204-12. **2.** Khullar V. et al. Fesoterodine dose response in subjects with overactive bladder syndrome. *Urology* 2008;71:839-843. **3.** Michel M. C. Fesoterodine: a novel muscarinic receptor antagonist for the treatment of overactive bladder syndrome. *Expert Opin Pharmacother* 2008;9:1787-96. **4.** Wyndaele JJ et al. Effects of fesoterodine on symptom relief and patient satisfaction in patients with overactive bladder. *Int Urogyn J* 2008;19(Suppl 1):41-42(#12). **5.** Niitti VV et al. Efficacy, safety and tolerability of fesoterodine for overactive bladder syndrome. *J Urol* 2007;178(6):2488-94.

**Toviaz**<sup>®</sup> (fésotérodine)

**Indications:** vessie hyperactive (miction impérieuse, pollakiurie ou incontinence d'urgence). **Posologie:** adultes: 1 x 4 mg/jour; dose quotidienne maximale: 8 mg. L'utilisation chez les enfants et les adolescents n'est pas recommandée. **Contre-indications:** rétention urinaire, colite ulcéreuse grave, mégacolon toxique, glaucome à angle fermé non traité, myasthénie grave, ralentissement de la vidange gastrique, insuffisance hépatique sévère, utilisation concomitante d'inhibiteurs modérés et puissants du CYP3A4 chez des patients présentant une insuffisance hépatique ou rénale modérée à sévère, hypersensibilité à la fésotérodine ou aux excipients. **Précautions:** en cas d'obstructions au niveau du col vésical (rétention urinaire) et du tractus gastro-intestinal (sténose du pylore), de diminution de la motilité gastro-intestinale, de hernie hiatale, de neuropathie autonome, de glaucome à angle fermé traité, d'insuffisance rénale ou hépatique, d'administration concomitante d'inducteurs puissants du CYP3A4, d'inhibiteurs modérés du CYP3A4 ou d'inhibiteurs du CYP2D6, de cardiopathies préexistantes, d'utilisation simultanée de médicaments susceptibles d'entraîner un allongement de l'intervalle QT. Ce médicament peut causer des troubles de l'accommodation et modifier le temps de réaction. Le traitement par Toviaz<sup>®</sup> est déconseillé pendant la grossesse et l'allaitement. **Interactions:** possibles avec des inhibiteurs ou des inducteurs du CYP3A4, des inhibiteurs du CYP2D6 et des médicaments présentant des propriétés anticholinergiques. **Effets indésirables:** infections des voies urinaires, vertiges, insomnies, céphalées, sécheresse oculaire, sécheresse du pharynx, sécheresse buccale, troubles gastro-intestinaux, dysurie. **Présentation:** comprimés à libération prolongée de Toviaz<sup>®</sup> à 4 mg et 8 mg; emballages blister de 14, 56 et 84 comprimés. Catégorie de vente: B. **Titulaire de l'autorisation:** Pfizer AG, Zurich. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments. (FI 20NOV08)

Pfizer

68250-007-OK108